

Montpellier

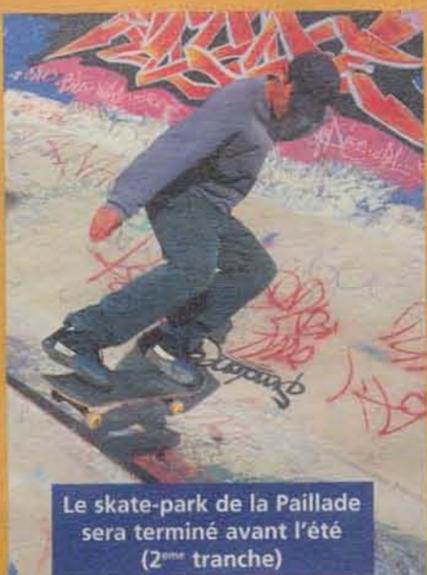
Notre Ville

N°238
AVRIL 2000

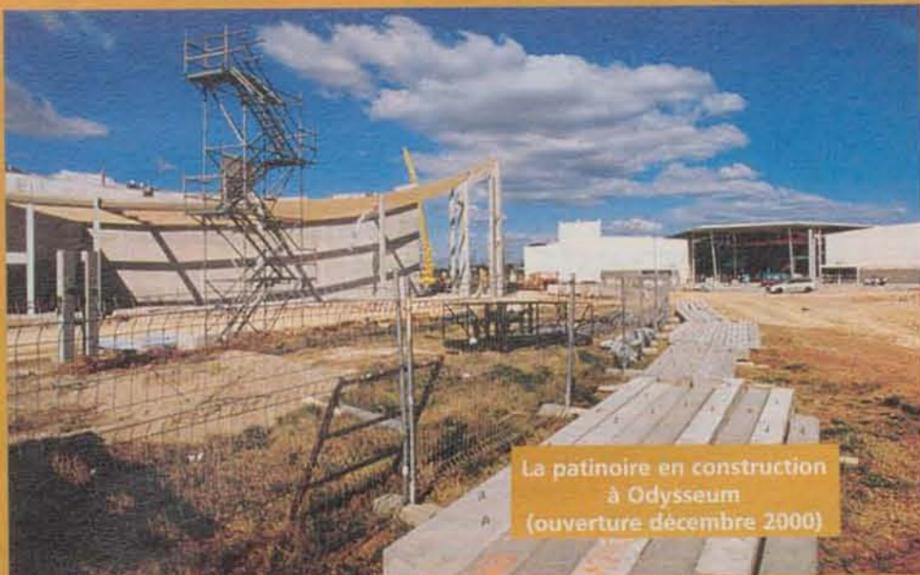
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Montpellier s'équipe
Le Conseil Municipal
Direction: DES MAISONS POUR TOUS
Objet des Travaux: EXTENSION De la Maison Pour tous JOSEPH RICOME
Coût de l'opération: 3 500 000 F.
Fin des Travaux: Eté 2000
Entreprises:



Le skate-park de la Paillade sera terminé avant l'été (2^{ème} tranche)



La patinoire en construction à Odysseum (ouverture décembre 2000)

Montpellier s'équipe

Les travaux en cours à la Maison Pour Tous Joseph Ricôme dans le quartier Figuerolles/Plan Cabannes (ouverture automne 2000)

L'arrêt Corum du Tramway pour la liaison Aubes - Beaux Arts - Esplanade

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du quartier de la Méditerranée bat son plein

La nouvelle salle Balavoine des Hauts de Massane pour les jeunes

Les travaux de la nouvelle Maison Pour Tous du quartier de Bagatelle seront bientôt terminés (ouverture octobre 2000)

La médiathèque Garcia Lorca pour les quartiers Près d'Arènes, Aiguerelles, Cité Mion avance rapidement (ouverture fin 2000)

La Ville s'investit avec l'association "Les vitrines de Montpellier", la Chambre de Commerce et la Chambre de Métiers pour animer le commerce de l'Ecusson et des quartiers.

(cf dossier pages 7 à 10)

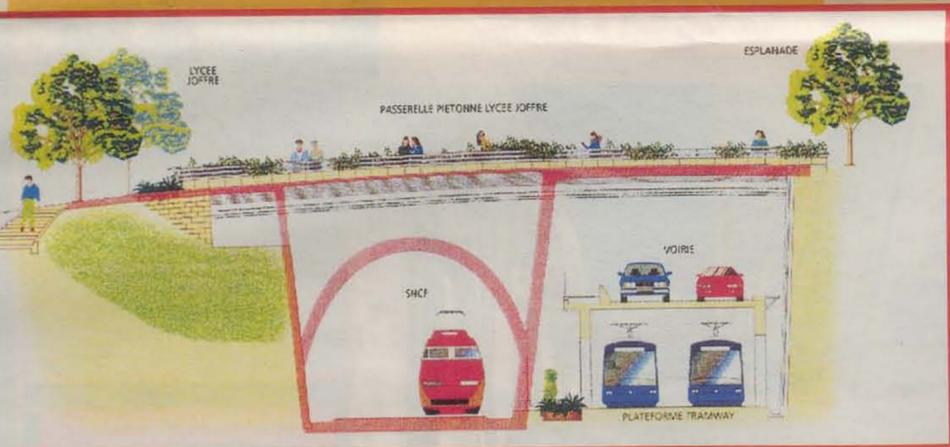


La passerelle Auguste-Comte pour les lycéens de Joffre

Une nouvelle passerelle, baptisée Auguste-Comte, en l'honneur de l'un de nos plus illustres Montpelliérains, permet de relier de plain-pied, l'Esplanade au lycée Joffre.

LA PASSERELLE, RÉSULTAT D'UNE VÉRITABLE PROUESSE TECHNIQUE.

Cette nouvelle passerelle pour piétons, large de six mètres, est un ouvrage d'art, signé par l'architecte Antoine Garcia-Diaz. Sa réalisation est une performance technique par le fait même qu'elle permet de juxtaposer dans une même tranchée les voies de passage du train, du tramway et des automobiles. Les travaux ont été accomplis en huit mois, sans pour autant arrêter la circulation des trains. Ils ont nécessité le décaissement de la voie existante jusqu'au niveau de la voie SNCF, et la démolition d'un mur de 10 mètres de hauteur. Actuellement, après creusement et élargissement de l'allée de la Citadelle, la voie du tramway est au même niveau que la voie SNCF et un viaduc a été reconstruit pour assurer la circulation des automobiles et des bus au-dessus du tramway.



COMMENT LE JEUNE LYCÉEN MONPELLIÉRAIN DEVINT CÉLÈBRE

C'est en 1807, à l'âge de 9 ans qu'Auguste Comte, né le 19 janvier 1798, 5 rue de la Mer-ci, entre comme interne au Lycée de Montpellier. Il est doté d'une intelligence exceptionnelle, d'une prodigieuse mémoire, et d'une très grande capacité de travail. Il accomplit brillamment ses études classiques et est admis, dès l'âge de 15 ans, à l'École polytechnique. Il revient à Montpellier en 1816, à la suite du licenciement de tous les élèves de l'école alors mal vue par le roi. Il s'inscrit à la faculté de médecine où ses dons suscitent l'étonnement du monde médical. Mais la médecine n'est pas sa voie. De retour à Paris, il fonde l'association des élèves de Polytechnique, donne des cours de mathématiques, puis devient

en 1817, secrétaire et collaborateur du philosophe Saint-Simon. C'est en 1819 qu'il commence la rédaction des six opuscules de *Philosophie sociale* et collabore à la rédaction de journaux : *Le politique*, *Le censeur européen* et *L'organisateur*. En 1821, il assiste au cours d'astronomie de Delambre et rédige *Essai de philosophie mathématiques*. En 1822, il publie dans le système industriel de Saint-Simon : *Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*. Il rompt avec Saint-Simon en 1824 et publie *Système Politique du Positivisme* dans le *Catéchisme des Industriels*. Il rencontre Lamennais. En 1825, il se marie avec Caroline Massin et publie, l'année suivante, *Considérations sur le Pouvoir Spirituel dans Le Producteur*. Il ouvre chez lui un cours de philosophie positive devant une élite intellectuelle, dont Alexandre de Humboldt, Poinsot et de Bainville. Il est interné dans une maison de santé à Enghien à la sui-

te d'une grave crise psychologique. En 1828 et 1829, il écrit des articles économiques dans le *Nouveau Journal de Paris et des Départements* et procède à l'analyse du traité de Broussais sur l'irritation et la folie. La reprise des leçons de philosophie positive lui amène des disciples tels que Hippolyte Carnot, Fournier, Binet et Brousset intéressés par les aspects sociaux et politiques de sa philosophie. Le 1^{er} tome du *Cours de Philosophie Positive* publié en 1830 fait encore grandir sa réputation. Après avoir été nommé répétiteur d'analyse et de mécanique à Polytechnique en 1832, il obtient un poste d'examinateur d'admission à l'École Polytechnique où la finesse de ses questions attirera beaucoup d'auditeurs. Sa mère meurt en 1837. Il publie en 1842, le sixième et dernier tome de *Cours de Philosophie Positive*. Ses admirateurs et adeptes se multiplient en France, en Angleterre et aux Amériques, dont le Littré, Herbert Spencer, Georges Lewes, Georges Eliot et Stuart Mill. Son influence s'exercera aussi sur Sainte-Beuve, Taine, Emile Faguet, etc. C'est en 1844 qu'il rencontre Clothilde Devaux, son inspiratrice, dont la mort en 1846, fit perdre définitivement toute mesure à son esprit. Son positivisme dérive alors vers un mysticisme délirant. En 1847, inauguration d'un cours public sur l'évolution de l'humanité et en 1848, discours sur l'ensemble du Positivisme. Il fonde alors l'association libre pour l'instruction positive de Peuple de tout l'Occident européen qui deviendra la Société Positiviste. En 1849 : institution de la Religion de l'humanité et reprise de son cours sur l'histoire générale de l'humanité au Palais Royal. De 1851 à 1854 : panthéon des 5 tomes du *Système de Politique Positive*. Il meurt le 5 septembre 1857, emporté par la maladie, sans avoir pu écrire les deux volumes qu'il avait prévu pour parfaire son œuvre. Il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ

Police de proximité : des brigades à VTT dans les rues de Montpellier

Mises en place dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, des brigades de policiers à VTT interviennent depuis le début de l'année dans différents quartiers de Montpellier.



"Plus rapides, plus efficaces"

Philippe Dubois (gardien de la paix), Joseph Antoine et Hubert Torres (adjoints de sécurité) sillonnent à vélo le secteur d'Antigone depuis le 10 janvier dernier. Volontaires pour faire partie des brigades VTT créées dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, ils connaissent bien ce quartier dans lequel ils pratiquaient déjà auparavant l'îlotage à pied. Du Polygone jusqu'aux rives du Lez, du lycée Mermoz à Port Marianne-Richier, ils remplissent comme tout policier une mission d'écoute, de prévention, de dissuasion et de répression. Seule différence : à VTT, ils effectuent maintenant en moyenne 30 à 40 kilomètres par jour dans leur secteur. Résultat : une meilleure couverture de la zone dans laquelle ils sont amenés à intervenir. Parmi les principaux avantages liés à l'utilisation du vélo, les policiers mettent en tête "la rapidité des déplacements et donc des interventions, ainsi que la discrétion du moyen de transport" et se plaisent également à souligner le côté plus agréable - et plus sportif - que revêt maintenant leur travail. Les habitants et les commerçants du quartier apprécient aussi ces nouvelles brigades auxquelles ils ont réservé un bon accueil. De bonnes relations se sont d'ailleurs rapidement nouées entre les trois policiers et les habitants du quartier. Du côté des résultats sur le terrain, on enregistre une augmentation des arrestations en flagrant délit depuis la mise en place de la brigade VTT sur Antigone.

Composées pour chacune d'entre elles de trois policiers (un gardien de la paix et deux adjoints de sécurité), quatre brigades à VTT de la Police Nationale patrouillent depuis le 10 janvier 2000 dans plusieurs grands secteurs de la ville de Montpellier : Mosson et Celleneuve à l'Ouest, Antigone et Comédie-Esplanade au Centre. Leur rôle : renforcer le service public de police de proximité basé sur un contact direct avec la population et sur une présence accrue de la police dans les quartiers. Comme pour l'ouverture récente du commissariat de La Paillade, ce nouveau dispositif était lui aussi inscrit dans les orientations du Contrat Local de Sécurité signé le 5 juillet 1999 entre la Ville de Montpellier et l'Etat.

"Les policiers à VTT fournissent un excellent exemple des nouvelles méthodes de travail que nous mettons progressivement en œuvre" précise le commissaire Jean-François Jaffuel qui supervise à Montpellier la mise en place et le fonctionnement de la police de proximité. "Partout où la topographie le permet, par exemple dans les rues piétonnes ou dans des zones vertes, les policiers à VTT apportent réellement un plus" souligne-t-il. "Le fait de se déplacer à vélo offre différents avantages aux policiers, le plus évident étant qu'ils peuvent se déplacer et intervenir plus rapidement. La police est ainsi plus efficace. D'ailleurs, les premiers résultats en notre possession sont plutôt encourageants, ils montrent clairement l'intérêt des brigades à VTT qui ont procédé depuis leur création à plusieurs arrestations". Assurant un véritable service public de la

sécurité, les policiers des brigades VTT profitent aussi de leur présence quotidienne dans les quartiers pour être plus proches de la population. "Les policiers des brigades VTT ont la responsabilité de leur secteur, comme tout policier de quartier" souligne le commissaire Jaffuel. "Leur travail, loin de se limiter à une simple couverture du territoire, est fait de contacts et de relations. Relations avec les habitants et les commerçants du quartier, notamment, qui sont les mieux placés pour parler de leurs difficultés ou des problèmes qui se posent à eux en matière de sécurité. Par ailleurs, les policiers des brigades VTT sont rattachés aux postes de police de leurs quartiers et, à ce titre, ils y sont régulièrement présents. Tout cela concourt à renforcer les liens de proximité entre la population et sa police. D'ailleurs, en règle générale, les réactions de la population sont largement positives et les brigades à VTT ont été très bien accueillies dans les quartiers où elles ont été mises en place".



GRAFFITIS : LA VILLE PORTE PLAINE

La ville de Montpellier a déposé plainte, le vendredi 10 mars, contre inconnu pour "diffusion sur la voie publique de messages à caractère injurieux et discriminatoires, incitant à la haine ou à la violence raciale." Ces messages représentés par des graffitis, de type "croix gammées" ont été inscrits sur les murs de la synagogue, rue Dessale Possel, dans la nuit du 14 au 15 février 2000, du local de la Ligue communiste révolutionnaire, Cité Saint Gély, entre le 22 et le 27 février 2000 et du restaurant universitaire Boutonnet dans la nuit du 3 au 4 mars 2000.

OPAH GARES - MEDITERRANÉE

Une opération d'amélioration de l'habitat est engagée sur le quartier Gares-Méditerranée depuis avril 1998, pour 3 ans. Elle se termine en décembre 2000. A la clef, des aides exceptionnelles pour la rénovation des logements et des immeubles. Une opportunité à saisir avant la fin de l'année. Une équipe de professionnels est à la disposition du public pour procéder à l'évaluation gratuite des travaux et des aides, et pour établir les dossiers de demande de subvention. Mme Dalby - 24, rue de la Méditerranée - 04 67 65 07 66

FÊTE DES CONTINENTS

Comme chaque année, Radio Maguelone prépare la Fête des continents. Elle se tiendra le samedi 13 mai. Le défilé traditionnel des communautés étrangères de Montpellier partira du centre Saint-Guilhem à 15h30 pour rejoindre le kiosque Bosc où se déroulera le spectacle.

LES LIBELLULES DU LANGUEDOC

Un diaporama sera présenté sur les libellules du Languedoc, par Xavier Ruffray, à la Maison de l'environnement de Montpellier Charles-Flahault, le mercredi 26 avril. L'entrée est gratuite. Info. 04 67 79 10 43

Les grands travaux de voirie

L'année 2000 est marquée par la réalisation de grands travaux de voirie. Au programme : continuation des chantiers de restructuration des carrefours situés aux portes de la ville, travaux de voirie pour accompagner la mise en place du tramway, poursuite de l'équipement des quartiers pour améliorer la qualité de vie, et soin particulier apporté à la réfection des chaussées et des trottoirs.

FACILITER LES ENTRÉES DE VILLE

Montpellier soigne particulièrement ses entrées de ville, empruntées chaque jour par 230 000 automobilistes. Après la réfection de la route de Lodève, de l'avenue de Toulouse, de la route de Ganges, du rond-point Paul-Louis-Bret et de l'avenue Pierre-Mendès-France qui sera ouverte à la circulation début avril, les travaux se poursuivent pour continuer à améliorer et à fluidifier la circulation aux entrées de la Ville.



• **Nouvel agencement de la place Robert-Schuman à la Paillade**
Le rond-point qui fait la jonction entre l'avenue de l'Europe et l'avenue de Heidelberg a été modifié pour intégrer les accès vers le parking d'échanges prévu pour le tramway, les bus et les voitures, ainsi que vers ceux menant aux commerces rénovés donnant sur le carrefour. La fonction de "Porte de la Paillade" de la place Robert-Schuman sera prochainement affirmée par l'implantation d'une œuvre d'art monumentale dénommée "Constellation humaine", réalisée par l'artiste Chen Zhen, et par un aménagement paysager.

• **Aménagement de la place Ernest-Granier**
L'axe majeur de l'urbanisation de Port-Marianne (pont Zuccarelli, avenue Marie-de-Montpellier et avenue Mondial 98), grande intersection avec la route de la Mer, intègre dans le cadre de son aménagement, les voiries de contournement du centre ville,



le tramway, les dessertes locales et les places bordées d'immeubles, dont la place Ernest-Granier sera la plus monumentale, avec en son centre, proche de la station de tramway Port Marianne, une œuvre d'art de Ludger Gerdes.

AMÉNAGER LES ABORDS DU TRAMWAY

L'arrivée du tramway entraîne, tout au long de son tracé, une série d'aménagements. Elle a aussi permis de repenser les plans de circulation de certaines rues, avenues et carrefours.

• **Création d'un itinéraire vers le centre-ville, entre le chemin de Moularès et le boulevard de Strasbourg**
Le déménagement de la caserne de CRS 56 va permettre la construction de l'Hôtel de Police et la mise en alignement de l'avenue Albert-Dubout.
L'emprise de la voie portée à 30 mètres donnera la possibilité d'aménager un double sens afin d'assurer une entrée de ville depuis le chemin de Moularès. Trois axes : l'avenue Albert-Dubout, l'avenue du Petit train et la rue du Moulin des Sept Cans seront mis en alignement et réaménagés (plantations d'alignement, pistes cyclables). (Coût : 5,2 MF).



• **Restructuration de l'avenue Charles-Flahault (de la faculté de pharmacie au stade Philippiès)**
Les voies de l'avenue, ainsi que celles du pont sur le Verdanson entièrement reconstruit pour l'occasion, ont toutes été doublées et mises à double sens. Cette opération a permis, sans bloquer la circulation générale, de réaliser les travaux du tramway, avenue Gras-



set. Elle a également redonné à cette avenue son caractère calme et résidentiel. Lors des travaux, les restes archéologiques de l'église Saint-Côme ainsi que ceux de l'église et de la nécropole Saint-Damien ont été mis à jour.

Réfection de l'avenue des Moulins (entre le Château d'Ô et la Lyre)



La première tranche de travaux a permis l'intégration paysagère du tramway, avec des trottoirs éclairés et plantés, des pistes cyclables et la restructuration des carrefours. Au 2^e semestre 2000 débutera la deuxième tranche engagée par le Conseil général. Elle consistera en la poursuite du paysagement, et la création d'un terre-plein central avec éclairage.

PRÉSERVER ET RÉAMÉNERGER L'ENVIRONNEMENT

Les projets inscrits au budget 2000 visent la création de nouveaux espaces de verdure, de parcs et jeux pour enfants, l'implantation d'œuvres d'art ainsi que des fontaines, et la création de nouvelles pistes cyclables.

Aménagement du quai du Pirée



L'aménagement de la promenade haute des berges du Lez, comprise entre la place Jean-Bène et le pont Zuccarelli, se poursuit : réalisation de revêtements, création d'éclairage public, plantation d'arbres et pose de mobiliers urbains. Le projet comprend aussi la finalisation de l'agencement de l'avenue du Pirée et de la ZAC Consuls de Mer. (Coût : 5,6 MF).

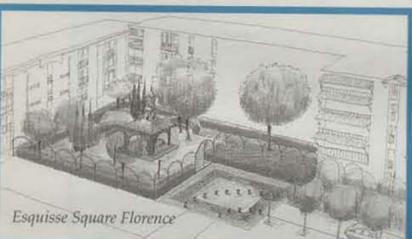
prévus au budget 2000

Requalification paysagère du Grand Mail

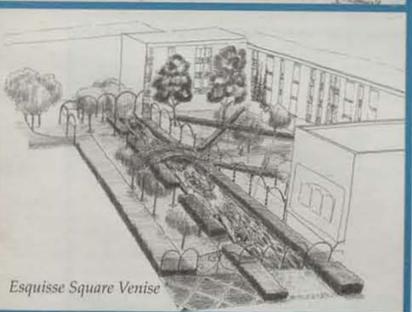


Il s'agit de la suite des deux premières tranches de travaux effectuées sur le Mail de la Paillade depuis 1995 avec, selon un schéma directeur d'ensemble proposé par l'architecte Gilles Chrétien, l'aménagement de la liaison entre le Mail et l'espace Mossion, et la réalisation de la place de la fontaine et de l'aire de jeux de la tour d'Assas. Les travaux actuels, réalisés depuis l'escalier de l'avenue de Heidelberg jusqu'au pont de la rue de Leyde, prévoient la construction ou la réhabilitation des jardinières, la plantation d'arbustes fleuris, la reprise des sols, de l'étanchéité et de la ventilation des dalles sur les parkings (Coût : 1,5 MF).

Aménagement des cours et des jardins de l'îlot Florence



Esquisse Square Florence



Esquisse Square Venise

Les travaux s'inscrivent dans une politique globale d'urbanisme et d'amélioration de la qualité de vie à la Paillade. L'opération consiste à aménager les espaces extérieurs de l'îlot Florence, délimité par la rue de la Haye, la rue de Bari, l'avenue de l'Europe et la rue d'Uppsala. L'aménagement comprend : la réalisation d'une voie ceinturant la résidence centrale et permettant une meilleure desserte des commerces, l'amé-

nagement de places de parking, la plantation d'arbres, la reprise des réseaux humides et de l'éclairage public interne à l'îlot, et surtout, la création de deux squares, dénommés Florence et Venise, dont les plantations, le mobilier, les clôtures et les jeux seront adaptés à l'évocation de ces deux villes italiennes. (Coût : 5 MF).

Réalisation de 9 km de pistes cyclables le long du tramway et de 21 autres sur le reste de la ville

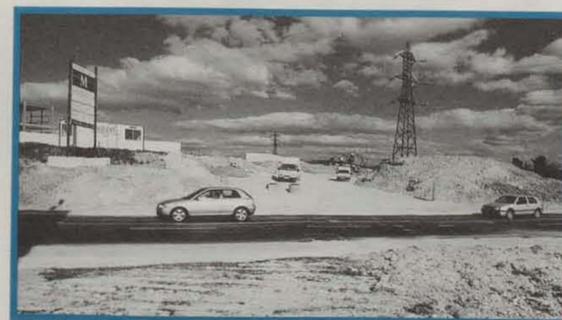


Le vélo s'inscrit dans le prolongement du réseau bus-tramway, lui aussi silencieux et non polluant. La réfection complète des avenues de l'Europe et Gimel, de la route de Grabels, de l'avenue des Moulins, de la rue de la Cardonille et de la route de Ganges permet la création de 9 nouveaux kilomètres d'itinéraires cyclables sécurisés, éclairés et ombragés le long de la ligne de tramway et de 21 autres sur le reste de la ville. Avec un total de 100 km de pistes cyclables pour l'an 2000 et 150 km d'ici à trois ans, il sera possible d'effectuer tous les trajets de proximité en un minimum de temps et en toute sécurité, sachant que chaque station de tramway accueillera un parc de stationnement pour vélos.

PERMETTRE UN MEILLEUR DÉPLACEMENT DANS LES QUARTIERS

La ville suit un programme permanent de réfection des voiries et des trottoirs pour faciliter la circulation dans la ville.

Aménagement de la rue Becquerel



La rue Becquerel va être mise à double sens sur sa totalité. Le carrefour à feux avec la rue de la Vieille Poste sera modifié de façon à réaliser un demi-giratoire devant les installations de la société Dell Computer SA. (Coût : 12,3 MF).

• **Réalisation de trottoirs rue Saint-Priest**
La construction d'un trottoir, la mise en place d'un éclairage nécessaire au cheminement piétonnier et l'aménagement de pistes cyclables entre l'avenue des Moulins et la rue de la Galéra, à proximité des résidences de l'ACM, permettront aux habitants des rues Gay-Lussac, Francis-Lopez et Claude-Bertholet de se rendre en toute sécurité à la station tramway de l'avenue des Moulins. Les travaux permettront aussi de créer un réseau d'eau pluviale en remplacement des tronçons existants devenus inadaptés, et de réaliser le bouclage du réseau d'eau potable entre l'avenue des Moulins et la rue Gay-Lussac. (Coût : 3,8 MF).



Reprise des chaussées de l'avenue de l'Europe et de l'avenue de Gimel



La réfection totale des chaussées et carrefours accompagne l'intégration du tramway en site latéral. Avec l'éclairage, les trottoirs, les pistes cyclables, les plantations et le paysagement, les deux avenues affirment leur caractère urbain et permettent une facilité d'accès des riverains aux réseaux tramway et bus interconnectés.

Réfection de 20 km de trottoirs et de 19 km de chaussées

Les travaux concement la remise en état et en conformité des chaussées et trottoirs des voies publiques, mais aussi les revêtements des voies privées classées dans le domaine public et ceux des voies de l'ACM. (Coût : 18 MF).

CULTURES SANS FRONTIÈRES (C.S.F.)

Le samedi 8 avril 2000, à la Cité Universitaire de la Voie Domitienne, c'est à un tour du monde gratuit que les Montpellierains sont conviés. De 13h à 18h30, plus d'une trentaine de pays seront représentés par des stands et des animations (chant, danse folklorique, goûter culturel...)

Cité Universitaire de la Voie Domitienne
259, Voie Domitienne
34096 Montpellier

EXPOSITION DELAROCHE

Des visites guidées de l'exposition "Delaroche, un peintre dans l'Histoire", sont organisées les 4, 6, 8, 11, 13, 15, 18, 20 et 22 avril à 14h30 au Pavillon du Musée Fabre
Tél : 04 67 14 83 00

MONTPELLIER DANSE

Le programme du vingtième festival Montpellier Danse, qui se tiendra du 20 juin au 9 juillet prochain, est publié. Vous pouvez vous procurer la brochure dans les locaux du festival à l'Hôtel d'Assas. Un point accueil vidéo présente les extraits des spectacles à venir.
6, rue Vieille Aiguillerie - 34000 Montpellier
Location 04 67 60 07 40
<http://www.montpellier-danse.com>
e-mail
info@montpellierdanse.com

ECOLE DE CIRQUE

La compagnie-école de cirque Balthazar organise des stages de cirque pour les enfants durant les vacances scolaires : atelier d'éveil pour les 3-5 ans, atelier d'expérimentation et d'exploration pour les 6-12 ans, perfectionnement technique et artistique pour les 8-15 ans.
Tél : 04 67 42 28 36

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans le calendrier des permanences des élus publiés dans le dernier numéro de notre journal. Viviane Mirabello tient ses permanences le jeudi de 16h à 17h30 à la Maison des Rapatriés, et le lundi de 16h à 18h à la Maison pour tous Voltaire

TÉLÉTHON

L'AFM recherche des bénévoles pour préparer le Téléthon 2000 dans l'Hérault. Vous êtes motivé, vous disposez de temps libre ? Vous aimez les responsabilités, la gestion et l'animation d'une équipe ? Vous avez des compétences dans le domaine de la communication ? Vous avez des compétences financières ou comptables ? Vous connaissez le tissu local des entreprises ? Vous disposez de temps pour tenir une permanence téléphonique ou assurer un secrétariat ? Vous êtes vidéaste bénévole ou amateur ? Rejoignez l'équipe de L'AFM en téléphonant au : 01 44 16 27 40

MONTPELLIER, VILLE PRÉFÉRÉE DES FRANÇAIS

Les résultats d'un sondage recueilli par Ipsos pour Le Monde Placements Montpellier en tête du hit-parade des villes préférées des Français, ex æquo avec Toulouse, Bordeaux et Nantes.

SOLIDARITÉ POUR LES SINISTRÉS DU MOZAMBIQUE

Le Secours populaire français lance un appel à la collecte de fonds pour répondre aux besoins d'urgence des dizaines de milliers de personnes sinistrées par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur le Mozambique avec le passage du cyclone Eline en mars dernier. Secours populaire français - Fédération de l'Hérault 720, rue d'Alco - résidence Le Passy 34030 Montpellier . CCP. 1940 14 F MON

SALON DES ANTIQUAIRES

Il se tiendra au parc des Expositions du 29 avril au 8 mai

TECHNOPOLE

Une Cyber'base à la maison pour tous Voltaire

La Cyber'base Cap Alpha, qui a ouvert ses portes au square Jean Monnet, aide les jeunes qui ont un projet professionnel dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

On peut être jeune, sans emploi, tout juste doté d'un CAP, voire sans aucun diplôme, et présenter un vrai savoir faire dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Or, dans ce créneau particulièrement porteur, de nombreux nouveaux métiers se développent et les entreprises - les fameuses "start up" - se multiplient. Comment rentrer professionnellement dans ce secteur d'activité ? Comment se former, trouver un emploi, créer son entreprise ? Comment savoir si en terme de compétence on se situe dans la catégorie des simples amateurs, des "honnêtes" professionnels ou des "petits génies" ? Comment savoir si on a le profil et le talent pour réussir ? Si vous vous posez ces questions, posez la porte de la Cyber'base Cap Alpha. Une sympathique équipe de 4 animateurs est à votre disposition, avec une quinzaine d'ordinateurs en réseau, pour vous guider dans vos recherches et la réalisation de vos projets.

UNE EXPÉRIENCE NATIONALE

Située square Jean Monnet, à côté de la maison pour tous Voltaire et au cœur du quartier Méditerranée qui attire un nombre croissant de petites entreprises multimédia, la Cyber'base Cap Alpha participe à une opération expérimentale menée dans sept villes françaises, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations. L'objectif général est de permettre une meilleure appropriation des nouvelles Technologies de l'Information et de la Commu-

nication par les jeunes. Contrairement aux autres villes dont le projet s'adresse à tous les jeunes, scolarisés, en rupture de scolarisation ou avec un projet professionnel, Montpellier a décidé de privilégier les jeunes qui envisagent de travailler ou de créer une entreprise dans ce secteur.

LES TIC, UNE PRIORITÉ DE LA TECHNOPOLE

La Cyber'base Cap Alpha cible donc son action en direction des jeunes qui, souvent sans diplôme reconnu, ont acquis une expérience et une capacité d'innovation indéniable dans l'utilisation de l'informatique, du multimédia, d'Internet ... et qui peuvent créer des richesses et de l'emploi. Ces compétences peuvent être valorisées soit au sein d'une entreprise ou d'une collectivité locale, soit dans une création d'entreprise comme cela arrive de plus en plus dans notre ville.

Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constitue une des priorités absolues de la Technopole. Les TIC permettent de créer de nombreux emplois évolutifs. De nouveaux métiers apparaissent qui font appel à des talents différents. Mais les critères habituels de classification ne s'appliquent plus dans cette filière qui réclame une inventivité à la hauteur des marchés qui émergent et croissent rapidement.

La Cyber'base veut être un point de rallie-

ment pour tous ces jeunes et pour toutes les entreprises qui cherchent des jeunes à la mesure de l'enjeu. Elle veut aussi et surtout faciliter le démarrage de nouvelles entreprises capables de créer les emplois de demain et de dynamiser notre tissu économique.

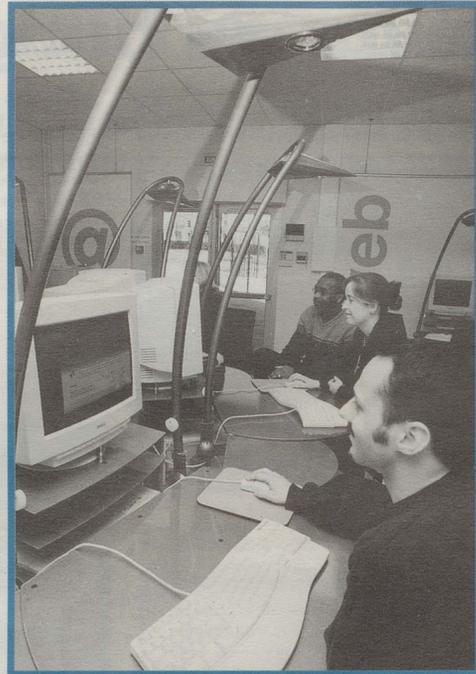
Les moyens mis en œuvre

L'aménagement du local et l'installation de 15 ordinateurs en réseaux ont représenté un investissement de 728 000 francs par le district de Montpellier dont 250 000 sont pris en charge par la Caisse des Dépôts et Consignations. Outre le salaire des quatre animateurs, le budget de fonctionnement est de l'ordre de 300 000 francs. La Caisse des Dépôts et Consignations assure également la formation initiale et continue des animateurs ainsi que les coûts nationaux de mise en œuvre de l'expérimentation.

Les aides apportées aux jeunes

La Cyberbase peut aider le jeune à : mesurer ses compétences à celles nécessaires sur le marché des TIC évaluer les différents marchés régionaux, nationaux et internationaux concernés par les TIC mieux structurer son projet professionnel créer une entreprise dont la finalité ou le support logistique utilisent les TIC s'orienter le cas échéant parmi les institutions susceptibles de lui apporter un service non fourni par la Cyberbase le mettre en relation avec des entreprises adhérant à la Technopole et recherchant des "talents".

Cyberbase Cap Alpha
3, square Jean Monnet
34000 Montpellier
(A côté de la Maison Pour Tous Voltaire)
Tél. 04 67 59 30 00
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
Fermeture le vendredi à 16h30
www.cyber-base.org/montpellier



DOSSIER



Considérant que le tissu des entreprises commerciales et artisanales est un facteur déterminant du développement équilibré de la Ville par les emplois qu'il crée, les services qu'il rend aux entreprises comme aux particuliers et l'animation qu'il suscite, la Chambre de Commerce, la Chambre de Métiers de l'Hérault, l'Association "les Vitrines de Montpellier" et la Ville de Montpellier ont décidé de renforcer leur action partenariale en la matière. Le 24 février 2000, une convention a été signée entre les différents partenaires pour définir une politique commune en faveur du commerce montpellierain.

"Les Vitrines de Montpellier : la diversité des commerces, le confort des consommateurs"

Marc Moulis, président de l'association "Les Vitrines de Montpellier", adhérente à la Fédération Nationale des Centres Villes, nous présente les objectifs et le pré-programme d'animation d'une structure conçue pour le confort et le plaisir du consommateur.

Avec près de 3000 enseignes, Montpellier est l'une des plus belles places commerçantes du Sud de la France. L'association des "Vitrines de Montpellier", créée en juillet 99, se propose ainsi de faire connaître tout le potentiel du commerce indépendant par le biais d'un programme d'animations et de services. Au centre ville, dans chaque quartier, le label "Vitrines" devra rapidement s'imposer comme une garantie de qualité et de diversité offerte aux consommateurs. La signature de la convention de partenariat avec les Chambres Consulaires et la Municipalité de Montpellier, le 24 février dernier, marquait l'aboutissement d'un travail effectif mené par les commerçants depuis plusieurs années, pour se regrouper

d'abord à l'échelle des rues, puis des quartiers, pour proposer un programme actif de développement qui accompagne de manière cohérente l'essor de la cité. Un développement qui peut se mettre en place à trois différents niveaux, en travaillant sur "l'environnement commercial", les commerces eux-mêmes et les services offerts à la clientèle. Par "environnement commercial", j'entends essentiellement tout ce qui peut favoriser l'accès des consommateurs à la ville : plan de déplacement urbain, facilités de stationnement, etc... Le tramway, étant partie prenante, intégrale, dans ce processus d'ouverture souhaitée. Près de 700 commerçants ont déjà manifesté leur intention d'adhésion à l'association. On peut espérer que de nombreux autres suivront. Pourquoi ne pas imaginer alors la mise en place d'une charte d'accueil qui singulariserait l'ensemble des commerces labellisés "Vitrines" et qui garantirait un confort optimum au consommateur ? Une signalétique doit être mise en place pour renforcer l'identité de l'appellation. Quant à la relation entre les commerçants et les consommateurs, tout doit être fait pour la faciliter. Ce qui peut aller de la mise en place d'une carte de fidélité qui offrirait par exemple des réductions sur les tarifs de stationnement, jusqu'à un service de renseignement de rue, assuré par des "stewards de ville", ou la mise en place au moment des fêtes de fin d'année d'un service de porteurs qui accompagneraient les clients jusqu'à leur véhicule...



De gauche à droite : Marc Moulis, Président de l'Association "Les Vitrines de Montpellier", Gérard Borrás, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, Georges Frêche, Député-Maire de Montpellier et M. Cros, représentant Jean Pierre Courseille, Président de la Chambre de Métiers de l'Hérault



UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE A MONTPELLIER

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir un partenariat entre la Ville de Montpellier, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et l'Association "Les Vitrines de Montpellier" dépositaire de la marque "Les Vitrines de Montpellier".

Elle doit permettre :

- de mener une politique commerciale concertée et cohérente en faveur du commerce et de l'artisanat,

- de concentrer les efforts de la Ville, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, de la Chambre des Métiers et de l'Association "Les Vitrines de Montpellier" sur un ensemble d'actions prioritaires, tout en laissant s'exercer par ailleurs l'initiative privée et la libre concurrence économique.

ARTICLE 2 : OBJECTIFS DE LA CONVENTION

Afin de mener en commun une politique en faveur du commerce et de l'artisanat montpelliérain, le programme de valorisation qui est proposé pour une période de deux ans, s'articulera autour des trois points suivants :

Objectif 1 : Maintenir et renforcer l'environnement du commerçant et de l'artisan-commerçant, car le commerce est tributaire de celui-ci.

Il est nécessaire d'apporter une attention particulière :

- aux actions visant à améliorer l'accessibilité, la signalisation, l'attrait des commerces et le confort d'achat, notamment pour un suivi qualitatif des commerces et des échoppes existants et à assurer une offre minimale des commerces de proximité.

- aux mesures d'accompagnement économiques, financières et fiscales, qui peuvent être mises en place permettant à tout projet de se réaliser dans des conditions favorables.

Objectif 2 : Favoriser le comportement novateur des entreprises commerciales et artisanales.

Pour maintenir un commerce et un artisanat dynamique, il est nécessaire que les commerçants et les artisans accompagnent les investissements réalisés par la collectivité. Il s'agira notamment :

- de permettre aux entreprises d'adapter leurs activités aux besoins de la clientèle,

- d'assurer une bonne diffusion de l'information concernant les projets d'aménagement urbain, l'existence des différentes aides, les réformes législatives,

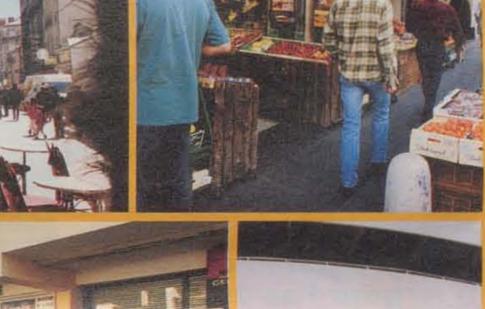
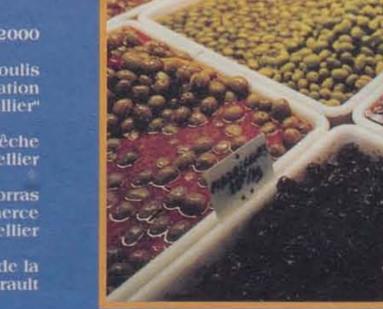
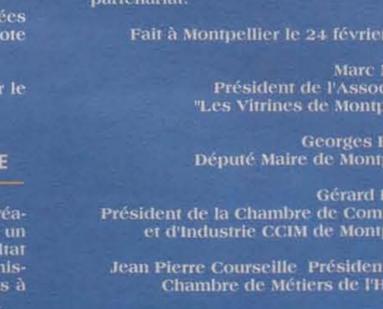
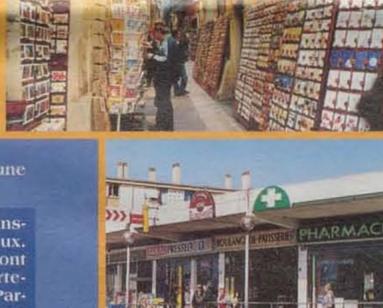
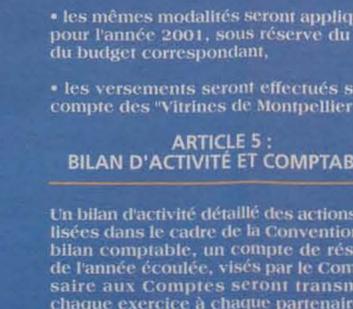
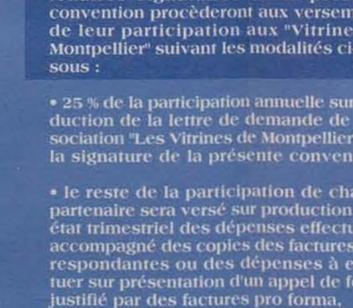
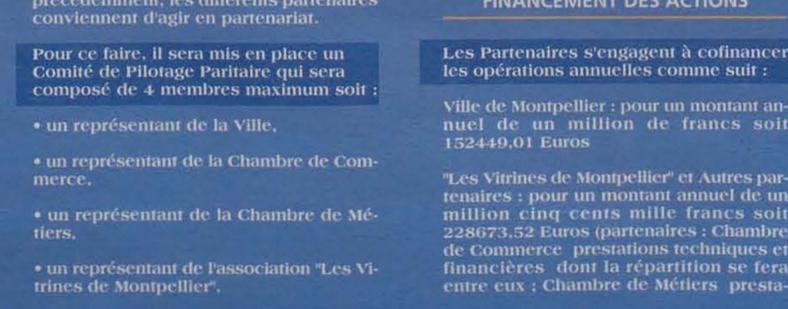
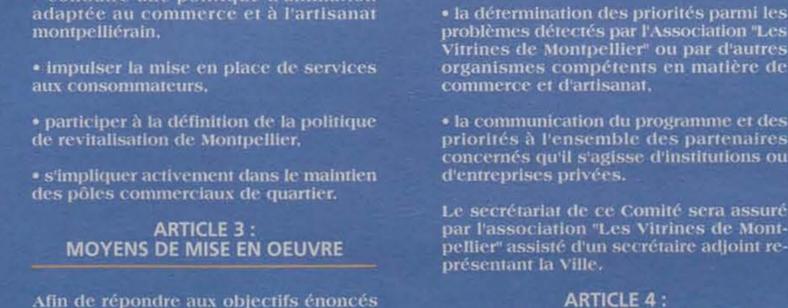
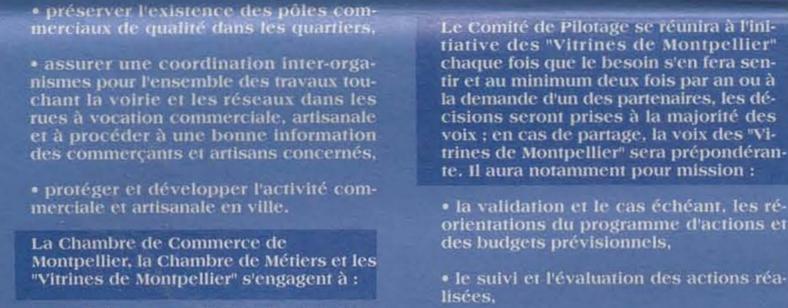
- de favoriser la modernisation des points de vente,

Objectif 3 : Susciter le renouveau commercial et artisanal.

Des actions seront entreprises pour :

- tenir d'ancrer des enseignes dans la Ville,

- mieux lier les politiques de déplacement et de stationnement aux besoins de l'activité commerciale, artisanale et permettre leur adaptation réciproque.



- animer et communiquer afin de renforcer une identité commerciale forte chez les consommateurs.

Pour ce faire, les partenaires s'engagent à :

- poursuivre la revitalisation commerciale et artisanale par une politique de réhabilitation des espaces publics, de déplacement et de stationnement qui prennent en compte les besoins de l'activité commerciale et artisanale.

- préserver l'existence des pôles commerciaux de qualité dans les quartiers,

- assurer une coordination inter-organismes pour l'ensemble des travaux touchant la voirie et les réseaux dans les rues à vocation commerciale, artisanale et à procéder à une bonne information des commerçants et artisans concernés,

- protéger et développer l'activité commerciale et artisanale en ville.

La Chambre de Commerce de Montpellier, la Chambre de Métiers et les "Vitrines de Montpellier" s'engagent à :

- conduire une politique d'animation adaptée au commerce et à l'artisanat montpelliérain,

- impulser la mise en place de services aux consommateurs,

- participer à la définition de la politique de revitalisation de Montpellier,

- s'impliquer activement dans le maintien des pôles commerciaux de quartier.

ARTICLE 3 : MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Afin de répondre aux objectifs énoncés précédemment, les différents partenaires conviennent d'agir en partenariat.

Pour ce faire, il sera mis en place un Comité de Pilotage Paritaire qui sera composé de 4 membres maximum soit :

- un représentant de la Ville,
- un représentant de la Chambre de Commerce,
- un représentant de la Chambre de Métiers,
- un représentant de l'Association "Les Vitrines de Montpellier".

Le Comité de Pilotage se réunira à l'initiative des "Vitrines de Montpellier" chaque fois que le besoin s'en fera sentir et au minimum deux fois par an ou à la demande d'un des partenaires, les décisions seront prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix des "Vitrines de Montpellier" sera prépondérante. Il aura notamment pour mission :

- la validation et le cas échéant, les réorientations du programme d'actions et des budgets prévisionnels,

- le suivi et l'évaluation des actions réalisées,

- la détermination des priorités parmi les problèmes détectés par l'Association "Les Vitrines de Montpellier" ou par d'autres organismes compétents en matière de commerce et d'artisanat,

- la communication du programme et des priorités à l'ensemble des partenaires concernés qu'il s'agisse d'institutions ou d'entreprises privées.

Le secrétariat de ce Comité sera assuré par l'association "Les Vitrines de Montpellier" assisté d'un secrétaire adjoint représentant la Ville.

ARTICLE 4 : FINANCEMENT DES ACTIONS

Les Partenaires s'engagent à cofinancer les opérations annuelles comme suit :

Ville de Montpellier : pour un montant annuel de un million de francs soit 152449,01 Euro

"Les Vitrines de Montpellier" et Autres partenaires : pour un montant annuel de un million cinq cents mille francs soit 228673,52 Euro (partenaires : Chambre de Commerce prestations techniques et financières dont la répartition se fera entre eux ; Chambre de Métiers presta-

tions techniques et financières par une convention distincte.

La participation des partenaires sera inscrite aux budgets de chacun d'entre eux. Les aides éventuelles de l'Etat viendront en sus des financements par les partenaires. La Ville de Montpellier et les Partenaires signataires de la présente convention procéderont aux versements de leur participation aux "Vitrines de Montpellier" suivant les modalités ci-dessous :

- 25 % de la participation annuelle sur production de la lettre de demande de l'Association "Les Vitrines de Montpellier" dès la signature de la présente convention,

- le reste de la participation de chaque partenaire sera versé sur production d'un état trimestriel des dépenses effectuées, accompagné des copies des factures correspondantes ou des dépenses à effectuer sur présentation d'un appel de fonds justifié par des factures pro forma,

- les mêmes modalités seront appliquées pour l'année 2001, sous réserve du vote du budget correspondant,

- les versements seront effectués sur le compte des "Vitrines de Montpellier"

ARTICLE 5 : BILAN D'ACTIVITE ET COMPTABLE

Un bilan d'activité détaillé des actions réalisées dans le cadre de la Convention, un bilan comptable, un compte de résultat de l'année écoulée, visés par le Commissaire aux Comptes seront transmis à chaque exercice à chaque partenaire.

ARTICLE 6 : DURÉE DE LA CONVENTION

Pour permettre la pérennité du Projet, cette convention est établie pour une durée de 2 ans. A l'issue de cette période, les partenaires réexamineront la poursuite du partenariat.

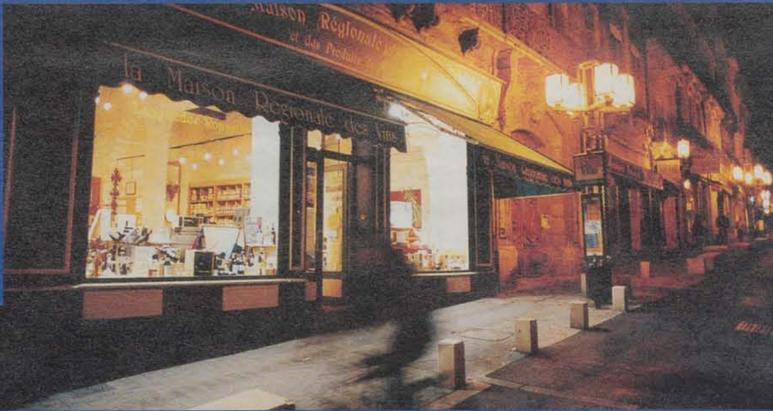
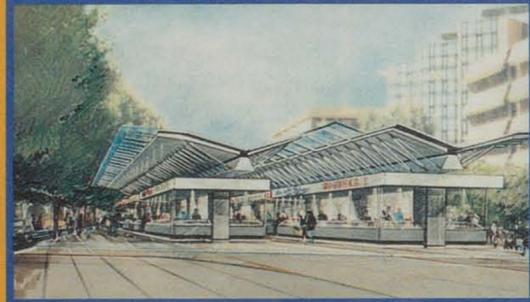
Fait à Montpellier le 24 février 2000

Marc Moulis
Président de l'Association "Les Vitrines de Montpellier"

Georges Frèche
Député Maire de Montpellier

Gérard Borrás
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie CCIM de Montpellier

Jean Pierre Courseille
Président de la Chambre de Métiers de l'Hérault



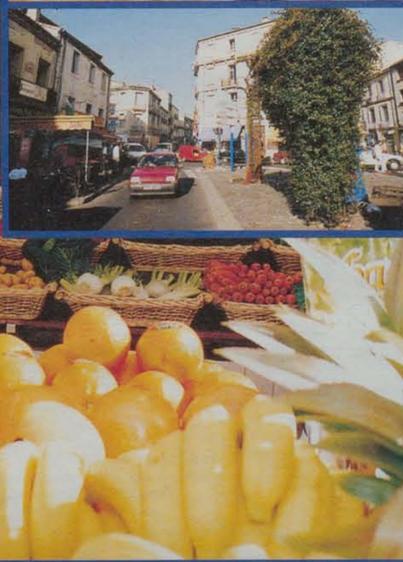
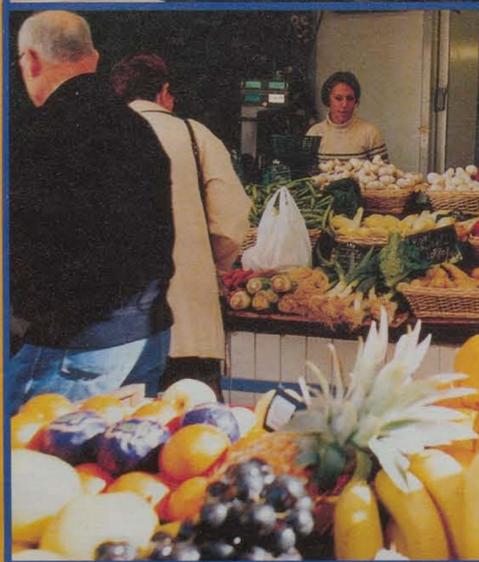
suite de la page 7

Un programme festif pour l'an 2000

Compte tenu du rôle social à jouer, dans l'animation proposée à l'échelle de la Ville, les commerçants pourraient se retrouver également autour d'un programme annuel dont nous lançons, pour l'année 2000, les premières pistes. C'est le 12 mai qu'aura lieu officiellement le lancement de l'association et du label "Vitrines". Les premières animations publiques, avec programme festifs, tombolas, voyages à gagner suivront rapidement, lors de la Fête des Mères (28 Mai) et la Fête des Pères (18 juin). L'inauguration du tramway, début juillet, sera saluée comme il convient dans les quartiers. A l'occasion des soldes d'été, nous envisageons une grande braderie organisée sur un week-end qui pourrait être ouverte, dans un lieu encore à déterminer, à de nombreux commerçants non-sédentaires. Lors de la Foire Exposition, nous envisageons avec les Chambres Consulaires, la possibilité de disposer d'un stand pour faire connaître "les Vitrines de Montpellier" et promouvoir les commerçants et artisans adhérents. Après la traditionnelle "Journée sans voitures" à laquelle nous nous associerons, pourquoi ne pas envisager, vers septembre ou octobre, une semaine de l'artisanat décentralisée dans les quartiers, afin de faire connaître aux résidents, leurs plombiers ou cavistes de proximité ? Pour les fêtes de fin d'année, nous rêvons d'un beau marché de Noël, comme ceux que l'on peut trouver dans l'est de la France. Mais, personnellement, je suis très attaché à l'idée de pouvoir renouer, dans les années à venir, avec la tradition des grands carnivals qui offrent à tous les publics un temps de fête superbe...

Il est évident qu'à l'heure actuelle nous ne faisons que travailler sur des intentions de projets, et que ces propositions doivent être avalisées par le Comité de Pilotage constitué de représentants de nos différents partenaires. Le dossier "Vitrines" nécessitera du temps pour émerger véritablement. Mais il va dans le sens de l'ouverture et du dialogue, avec une volonté certaine de tous les partenaires de travailler ensemble. Je profite de cette occasion pour les remercier.

Marc Moulis,
Président de l'association
"les Vitrines de Montpellier"



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27.03.00

3 Conseil d'administration du Pôle Emplois Services Hérault Désignation d'un nouveau représentant du conseil municipal : Christiane Fourteau.

4 Mise en place de la communauté d'agglomération. Avis du conseil municipal sur le projet de périmètre de rétablissement public de coopération intercommunale.

5 Autorisation de déposer un permis de démolir concernant un immeuble appartenant à la Ville, situé à l'angle de l'avenue de Castelnaud et de l'avenue de Nazareth, afin de réaliser une mise en alignement de ces voies.

6 Transfert de propriété du budget annexe du lotissement municipal "Beaux Arts", au patrimoine de la ville, afin de pouvoir y intégrer la voirie ainsi que la parcelle réservée à la création d'un groupe scolaire revenant au domaine public.

7 Vente à l'Eglise Evangélique de Pentecôte (Assemblée de Dieu) d'un terrain viabilisé sis 142, avenue Albert-Einstein, pour la somme de 2 090 000 F.

8 Annulation de la délibération n°11 du 23/02/2000 portant acquisition de la propriété de Madame Anny Archet, sise au 5 rue de l'Arquebuse afin de permettre une opération de restructuration et de réhabilitation de l'îlot de l'Arquebuse. Prise d'une nouvelle délibération du conseil municipal, portant acquisition, avec conditions inchangées, frais d'acte en sus, de la propriété appartenant pour moitié à Madame Anny Archet et à sa fille Mademoiselle Sophie Archet.

9 Vente de terrains de la zone d'aménagement concerté Port Marianne-Consuls de Mer à la Société d'équipement de la région montpelliéraine (SERM), concessionnaire de l'aménagement de la ZAC.

10 Objectifs et modalités de la concertation avec le public concernant l'aménagement par le Département de l'Hérault, de la liaison entre le rond point d'Alco et le carrefour Paul-Henri-Spaak.

11 2^e ligne de tramway de l'agglomération montpelliéraine. Objectifs et modalités de la concertation associant les habitants, les associations locales et autres personnes concernées.

12 Demande de remise des pénalités de retard de paiement de la taxe d'urbanisme de la SARL Squash Club de Montpellier au titre de l'opération "Les résidences villégiatures du squash".

13 Agrément de candidature de la Société Direct Protection Aménagement pour l'achat d'un lot dans la ZAC Garosud.

14 Agrément de candidature de la S.A. Malrieu pour l'achat d'un lot dans la ZAC Garosud.

15 Agrément de candidature de PRAGMA pour la réalisation d'un programme de logements sur la nouvelle tranche de constructions située sur le secteur sud de la ZAC Port-Marianne Consuls de Mer.

16 Agrément de candidature de Languedoc Aménagement pour la réalisation d'une structure parahotelière du type hôtel de tourisme de standing 3 étoiles, sur la nouvelle tranche de constructions située sur le secteur sud de la ZAC Port-Marianne Consuls de Mer.

17 Projet de travaux de rénovation de l'église Saint-Roch. Appel d'offres ouvert pour l'attribution des marchés de travaux d'un montant de 800 000 F inscrit au budget primitif 2000 de la Ville.

18 Demande de subvention à l'Etat pour l'équipement des Archives municipales.

19 Avenant au marché de fourniture de matériel antiviol destiné à l'équipement de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale, passé avec la Société 3M.

20 Appel d'offres ouvert pour l'équipement en mobilier de la médiathèque Federico-Garcia-Lorca, dont l'ouverture au public est prévue dans le quartier Près d'Arènes, en fin d'année 2000.

21 Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un logement destiné au gardien de la Médiathèque Jean-Jacques-Rousseau et élection des membres de la commission jury.

Titulaires : MM. Dugrand, Earbiou, Parent, Passet et Conrié-Suppléants : Mme Mandroux-Colias, MM. Prunier, Calmels, Fesquet et Barthez.

22 Participation du Musée Fabre à l'opération "Passe-Musées", destinée à faire connaître les musées du département, au mois d'avril 2000. Fixation du tarif préférentiel de la carte individuelle.

23 Budget général - Décision notifiative n°1.

24 Détermination du taux d'imposition pour 2000. Taxe d'habitation : 14,86%, foncier bâti : 22,57%, foncier non bâti : 86,79%, taxe professionnelle : 15,59%.

25 Attribution de subventions aux associations : Montpellier Rugby Club : 1 000 000 F, Association Confluences : 50 000 F, Association Sportive et Culturelle Paillade 92 : 200 000 F, Jeune Chambre Economique : 10 000 F, Association des Forains : 150 000 F, Bleu Vertige : 5 000 F, Association d'Aide aux personnes en difficulté : 15 000 F, Amicale des Anciens de Michelet : 1 000 F, Association Présence de Charles Flahault : 5 000 F, Association Création et Mouvement : 5 000 F, Association Les Moustachus : 10 000 F, Association Modélisme Occitane : 8 000 F, Association Bicycle Tendancies Montpellier : 5 000 F, Association La Diva : 30 000 F, Association Arceaux Montpellier : 4 000 F, ASBAM Volley ball : 20 000 F, Association Grand M Estanove : 10 000 F, ASPTT Aéronautique : 18 000 F, ASPTT Cyclisme : 5 000 F, ASPTT Volley : 12 000 F, Association Zenzala : 5 000 F, Association Claquettes en vogue : 7 000 F, Club d'Aviron de Montpellier, 16 000 F, Croix d'Argent Basket Montpellier : 12 000 F, F. C. Petit Bard : 2 000 F, Latina Cup : 22 000 F, Montpellier Arc Club : 12 000 F, Montpellier Athlétisme : 12 000 F, Montpellier Castelnaud Base ball : 30 000 F, Montpellier Basket Club : 16 000 F, Montpellier Boxe Française : 12 000 F, Montpellier Hérault Cyclisme Organisation : 20 000 F, Montpellier GRS : 12 000 F, CEP Montpellier Gym : 17 000 F, Montpellier Hockey : 15 000 F, Montpellier Rollers Club : 5 000 F, Montpellier Tennis de table : 14 000 F, MUC Athlétisme : 30 000 F, MUC Handball : 5 000 F, MUC Lutte : 20 000 F, Rugby League Montpellier XIII : 14 000 F, Scalata Nature Enfants : 14 000 F, Stage International Judo : 20 000 F, Tae Kwon Do Languedoc : 6 000 F, Tae Kwon Do Main ho La Rose : 7 000 F, AS Croix d'Argent Volley : 12 000 F, Volley Loisirs Montpelliérain : 12 000 F.

26 Transfert du service Assainissement de la Ville de Montpellier et des biens permettant d'assurer la collecte et le traitement des eaux usées au District de l'agglomération de Montpellier, dans la perspective de sa

27 Participation du Musée Fabre à l'opération "Passe-Musées", destinée à faire connaître les musées du département, au mois d'avril 2000. Fixation du tarif préférentiel de la carte individuelle.

28 Avenant n°2 du traité entre la Ville de Montpellier et la commune de Juvignac pour l'alimentation en eau potable et la desserte en assainissement, portant substitution du District de l'agglomération à la Ville de Montpellier, dans la perspective de sa transformation en communauté d'agglomération.

29 Eau/Assainissement. Transfert de la compétence Assainissement au District de l'Agglomération de Montpellier. Gestion de la dette. Le District exerçant en lieu et place des communes membres la compétence assainissement, la Ville a transféré au District l'ensemble du stock de dette du budget annexe de l'assainissement.

transformation en communauté d'agglomération.

30 Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée Ville/SAEM Le Corum pour le renouvellement de la couverture textile du Zénith de Montpellier.

31 Garantie de la Ville à hauteur de 50% du capital emprunté accordée à l'Association De Hexe concernant un emprunt B.F.C.C. de 170 000 francs destiné à l'acquisition de matériel informatique et scénique nécessaire au fonctionnement du Centre Chorégraphique National de Montpellier.

32 à 35 Garantie de la Ville accordée à la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction concernant des emprunts PLA et PLA LM destinés à financer la construction de logements dans des ensembles dénommés "Terrasses des Pins 1" et "Terrasses des Pins 2" situés route de Lodève à Montpellier.

36 Lancement d'un appel d'offres à bons de commande concernant l'achat de pièces détachées et de produits pour l'automobile.

37 Personnel Municipal. Approbation de l'avenant au plan de formation.

38 Personnel Municipal. Modification du tableau des effectifs.

39 Eau/Assainissement. Seul du Moulin de l'Evêque, Maintenance des clapets mobiles. Attribution du marché de maintenance à l'entreprise Vivendi-Générale des Eaux,

conformément à la proposition de la commission d'appel d'offres du 1^{er} mars 2000.

40 Dénomination de "Allée Bé-ranger" (poète et chansonnier français, 1780-1857), dans le quartier des Cévennes. Cette voie assure la desserte privée interne de 7 entrées d'immeubles débouchant dans la rue des Papyrus, face à la rue du Fesquet, et représentant la domiciliation de 190 foyers.

41 Enseignement. Lancement d'un appel d'offres par lots séparés pour l'extension de l'école maternelle Anne Frank.

42 Enseignement. Une participation de 1000 francs par enfant de classe maternelle et de 1250 francs par enfant de classe élémentaire sera versée, au titre de l'année 2000, aux établissements d'enseignement privé sous contrat d'association: Les Jonquilles, St Charles, N.D. de Bonne Nouvelle, La Salle, Les Anges Gardiens, Ste Famille, Ste Emilie, St Joseph, Ste Thérèse, Ste Odile, Ste Jeanne d'Arc, St François d'Assise, Ste Geneviève et St François Régis.

43 Espaces Verts. Dénomination du "Square du Soleil Levant", espace situé entre la rue de Gènes et la rue du Comté de Nice, desservant les résidences Cambon, d'Alembert et de Gènes et assurant une liaison piétonne entre différents équipements publics du quartier.

44 Parc de Lunaret. Déplacement du dépôt à grains et construction d'abris pour les chevaux de selle destinés aux brigades vertes qui opéreront dans le secteur du bois de Montmaur.

45 Maisons Pour Tous. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'extension de la Maison Pour Tous Joseph-Ricome.

46 Direction de la Jeunesse. Convention relative au financement du Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2000, s'élevant à 637 000 francs pour la Ville, 650 000 francs pour l'Etat et 650 000 francs pour le Conseil Général de l'Hérault.

47 Contrat Local de Sécurité. Approbation de l'attribution d'une subvention de 180 000 francs à l'ACM (pour la réalisation de travaux) et de la prise en charge du loyer (72 000 francs TTC par an) concernant la Maison de la Justice et du Droit que la Ville et l'Etat ont décidé d'implanter dans le quartier de la Paillade, au 6 de la rue de Bari, dans la Résidence Uranus. Cette Maison aura à la fois une mission judiciaire et une mission d'accueil, d'information juridique et d'orientation du public.

**RENÉ KOERING
NOMMÉ DIRECTEUR
DE LA MUSIQUE À
RADIO FRANCE**

Jean-Marie Cavada, Président-directeur général de Radio France, a nommé René Koering Directeur de la Musique à Radio France pour succéder à Pascal Dumay. La Direction de la Musique - 300 musiciens, 200 concerts par saison, 70 créations musicales par an - est chargée de faire vivre les répertoires, de contribuer à leur développement et d'alimenter les antennes de Radio France en programmes musicaux. René Koering, en fonction depuis le 3 avril, conserve parallèlement ses fonctions de Directeur du Festival de Radio France et Montpellier qu'il a lui-même créé en 1985 et reste Intendant de la Musique de la Ville de Montpellier.

**SCULPTURE ET
MODELAGE
À LA MAISON POUR
TOUS PIERRE-AZÉMA**

Un stage de sculpture et de modelage est organisé à la Maison Pour tous Pierre-Azéma par l'association Terre autour du Monde pendant les vacances de Pâques, du 17 au 20 avril 2000 (de 14h30 à 16h). Une deuxième édition aura lieu au mois de juillet 2000 (du 3 au 7 juillet). Tél : 04 67 02 48 52.

**1^{ER} FESTIVAL
ARTS ET
ENVIRONNEMENT
À LA MAISON DE
L'ENVIRONNEMENT
DE MONTPELLIER
CHARLES-FLAHAULT**

Organisé par l'association Les Arts Verts, le 1^{er} Festival Arts et Environnement se déroulera du 17 au 30 avril dans le cloître et dans la salle d'exposition de la Maison de l'Environnement de Montpellier Charles-Flahault. Artistes du recyclage, du détournement d'objets, ingénieurs récupérateurs... Les 20 artistes qui participent à cette exposition vous feront découvrir un monde dans lequel la nature et l'art s'associent pour donner des émotions, faire réfléchir, faire sourire, protester... A noter, la soirée du 21 avril, où se déroulera à partir de 18h30 un défilé suivi de rencontres et de dialogues avec des artistes. Renseignements : 04 67 60 44 09 ou 04 67 02 00 60.

Objectif qualité pour l'Office du Tourisme de Montpellier

L'Office du Tourisme de Montpellier, véritable outil de développement économique, a placé l'amélioration de la qualité au cœur de ses priorités pour l'an 2000.

Accueillir les visiteurs, les informer, les orienter, assurer la promotion de la ville... Telles sont les principales missions que remplit l'Office du Tourisme de Montpellier, aussi bien pour satisfaire la demande des touristes à la recherche d'informations susceptibles d'enrichir leur séjour à Montpellier, que pour répondre aux demandes des usagers, habitants de Montpellier et de son agglomération, pour des renseignements à caractère plus pratique.

Installé depuis 1997 dans ses nouveaux locaux situés à la croisée de la Comédie, de l'Esplanade et de l'accès à Antigone, l'Office du Tourisme a décidé de soigner son accueil. C'est ainsi qu'il a entrepris, à l'attention de ses visiteurs, une démarche qualité pour son propre service d'accueil et d'information afin d'obtenir, certainement avant l'été, la norme AFNOR NF Service Accueil. L'obtention de cette certification sera d'ailleurs un argument supplémentaire pour convaincre les professionnels d'améliorer la qualité de leurs prestations et leur permettre de gagner ainsi des parts de marché.

Situé à un poste clé pour observer et analyser la demande des clientèles en matière, par exemple, de qualité des prestations, d'animations, ou de produits touristiques, l'Office du Tourisme a également signé une convention de partenariat avec l'INSEE portant sur l'enquête de fréquentation des établissements hôteliers et des campings pour l'ensemble du District. Les résultats de cette étude mensuelle, ajoutés à l'observation quotidienne conduite par l'équipe d'accueil, permettent à l'Office du Tourisme d'être une force de proposition pour les professionnels du tourisme. Des profes-



sionnels auprès desquels il peut ainsi jouer pleinement son rôle de catalyseur d'une démarche qualité concernant l'offre et l'accueil, en proposant par exemple des axes de développement touristique ou en orientant de manière plus ciblée ses actions de promotion. C'est dans ce même état d'esprit que l'Office du Tourisme a lancé en collaboration avec le Comité Départemental du tourisme de l'Hérault (lire notre encadré) un plan qualité auprès des propriétaires de meublés touristiques de Montpellier et de l'agglomération afin de leur permettre d'obtenir le label Clévacances.

Enfin, l'Office du Tourisme va continuer à développer sa participation à de grands rendez-vous professionnels, salons et workshops en France et à l'étranger : MIT Inter-

national à Paris, Reiseliv à Oslo, France 2000 à Newport... Une manière de maintenir et d'amplifier les relations déjà existantes avec les tours-opérateurs, les autocaristes et les agences de voyages, mais aussi de gagner de nouvelles parts de marché tout en opérant des actions de veille afin de concevoir des produits touristiques correspondant au plus près à la demande actuelle et à venir.

Office du Tourisme de Montpellier
30, allée Jean de Lattre-de-Tassigny
Tél. : 04 67 60 60 60
Accueil de 9h à 18h30 du lundi au vendredi (jusqu'au 19h30 en saison),
de 10h à 18h le samedi,
de 10h à 13h et de 14h à 17h le dimanche.

**PARTENARIAT OFFICE DU TOURISME DE MONTPELLIER /
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE L'HÉRAULT**

Le label Clévacances : un gage de qualité pour les meublés touristiques

L'Office du Tourisme de Montpellier, dans le cadre de son objectif qualité, a décidé de travailler en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme de l'Hérault sur le dossier du classement et de la labellisation des meublés touristiques de l'agglomération de Montpellier. Objectif : offrir la meilleure qualité possible aux touristes dans le secteur de la location saisonnière, premier mode d'hébergement touristique marchand. Pour mettre en place cette politique de classement et de labellisation, condition indispensable à la fidélisation de la clientèle touristique, l'Office du Tourisme de Montpellier a entrepris des démarches auprès des propriétaires de meublés de la Ville et du District. Concrètement, la hiérarchisation des meublés est basée sur un classement en étoiles (de une à cinq en fonction du niveau de confort) mis en place par le Ministère du Tourisme. En plus de ce classement, et sous réserve de répondre à différents critères, les logements peuvent obtenir le label national Clévacances, un label né il y a 5 ans, attribué aux meublés qui respectent une charte de qualité très rigoureuse.



Volley Loisir Compétition Antigone : le sport côté plaisir

"Il est important de savoir que l'on peut faire du sport, du volley en l'occurrence, à tout âge et quel que soit l'âge le niveau" souligne Luc Heyraud. Et de préciser : "La priorité que nous donnons à la pratique du volley par le plus grand nombre ne nous empêche pas de viser également la compétition de haut niveau. D'ailleurs, dès la création du club, nous avons engagé deux équipes au niveau fédéral. Elles ont toujours participé aux finales".

Affilié à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) le club compte à l'heure actuelle six équipes qui s'entraînent chaque semaine dans différents gymnases de la ville (Olympie, Ramel et Gambardella) et qui participent aux différents championnats départementaux, interfédération ou nationaux (FSGT) : deux équipes masculines, deux équipes féminines, une équipe mixte et une équipe cadette, créée en 1996 dans le cadre de l'école de volley et mise en place pour

la formation des jeunes. Côté résultats, le palmarès parle de lui-même avec, notamment, les deux titres de vice-championnes de France remportés par les équipes féminines en 1997 et en 1999. Par ailleurs, le club est également chargé par le Comité Central Volley de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail d'organiser des finales fédérales dans le gymnase d'Olympie. Autant d'occasions supplémentaires, pour les membres du club, de partager leur passion et d'accueillir de nombreuses équipes qui viennent conjuguer sport et plaisir à Montpellier.



**Volley Loisir Compétition
Antigone,**
14 rue Françoise,
34000 Montpellier.
Tél : 04 67 72 56 71.

22-24 AVRIL

34^e Tournoi International Saint-Martin Gazelec

C'est sur les terrains du domaine de Grammont que se déroulera entre le 22 et le 24 avril prochains l'édition 2000 du Tournoi International de football organisé par le club montpelliérain Saint-Martin Gazelec. Parmi les mille enfants qui y participeront, on compte bien sûr beaucoup de Montpelliérains, mais aussi de nombreux jeunes joueurs en provenance d'autres régions françaises ainsi que de plusieurs pays étrangers : Espagne, Allemagne, Maroc, Belgique, Roumanie, Tchécoslovaquie, Suisse... Créé en 1966 en même temps que le club - fondé par Claude Béal - le Tournoi International Saint Martin Gazelec, qui fête cette année sa 34^e édition, a toujours été un grand événement sportif et un moment privilégié de fête et de fraternité. Des valeurs auxquelles Philippe Sorez, président de l'AS Saint Martin Gazelec depuis 1996 - et an-

cié "enfant" du club - demeure très attaché. "Il y a toujours eu un état d'esprit particulier dans notre club" précise Philippe Sorez. "une sorte d'esprit de famille qui anime l'ensemble des bénévoles et qui permet au club d'être tout à la fois fortement enraciné dans son quartier et très ouvert aux autres". Prolongement de cet état d'esprit sur le terrain, le club Saint Martin Gazelec, fort de 350 licenciés, a également toujours accordé une grande importance au respect de l'esprit sportif. Dernier exemple en date, la création du Challenge du Mérite qui a pour but de récompenser les joueurs du club les plus mé-

ritants en fonction de trois critères : qualités footballistiques et progression dans le jeu, fair-play ou acceptation loyale des règles vis à vis des arbitres, des joueurs adverses et des éducateurs, et enfin exemplarité des joueurs dans leur comportement. Autant de qualités dont ne manqueront pas de faire preuve les jeunes participants au 34^e Tournoi International Saint Martin Gazelec dont le coup d'envoi sera donné le 22 avril par un grand défilé entre le Peyrou et le kiosque Bosc.

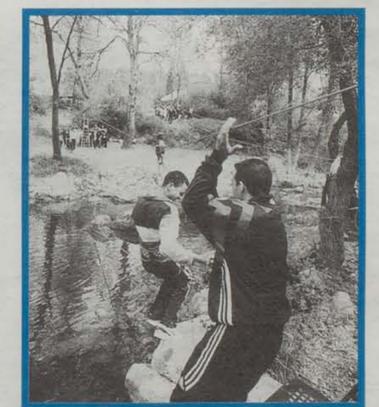
Club Saint Martin Gazelec, 395 avenue du Dr Jacques Fourcade (stade Claude-Béal), Montpellier. Tél : 04 67 65 05 56.

26-28 AVRIL

En piste pour le 2^e Raid Ville Aventure Montpellier Place aux Sports

La deuxième édition du Raid Ville Aventure organisé par le Service Place aux Sports se déroulera au cours de la deuxième semaine des vacances de Pâques, du 26 au 28 avril 2000. Au programme de ces trois journées figurent différentes épreuves sportives et culturelles auxquelles participeront quelque 400 jeunes âgés de 12 à 16 ans en provenance des différents quartiers de la ville. Par équipes de 4, ils devront par exemple effectuer une course pédestre avec traversée du Lez au niveau du domaine de Méric ou tirer leur épingle du jeu lors de la course au trésor

qui se déroulera à Grammont le 29 avril. Les Maisons Pour Tous ainsi que de nombreuses associations et clubs sportifs de la ville concourent à l'organisation de ce Raid qui permet aux jeunes montpelliérains de se rencontrer et de découvrir des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer. Pour bon nombre d'entre eux, le Raid Ville Aventure est aussi l'occasion de mieux connaître la ville en fréquentant des lieux et des équipements qu'ils ne connaissent pas auparavant : domaines municipaux, complexes sportifs, parcs, gymnases, piscines, base nautique, lac des Garrigues...



Inscriptions dans toutes les piscines de la ville de Montpellier à partir du 3 avril. Pour les associations, téléphoner au 04 67 34 71 78.

Calendrier des manifestations sportives

- 8 avril
- Football MHSC / Troyes, 20h, la Mosson-Mondial 98.
- 9 avril
- Rugby à XIII Montpellier / Foix, 15h, Grammont, Football Tournoi Débutants du Stade Lunaret, 9h30, terrain du Père Prévost.
- 12 avril
- Handball Mini Comédie du Hand, à partir de 14h, Esplanade-Comédie.
- 16 avril
- Handball Montpellier / PSG, 17h, Palais des Sports René-Bougnol, Pétaque Championnat 2000 secteur Montpellier ville, 10h, esplanade de Celle-neuve.
- 22-24 avril
- Football Tournoi AS Saint Martin Gazelec, Grammont, Tournoi jeunes du RC Lemasson, Giambro-ne.
- 22 avril
- Football Finale du Tournoi des Gabonais de Montpellier, 15h, stade Claude Béal, Tournoi Foot à 7 de l'AS Energie Paillade, 9h, annexes Mosson-Mondial 98.
- 23-24 avril
- Football Tournoi de la Casa de Portugal, Bonnier de la Mosson.
- 24 avril
- Rugby à XIII Match de coupe de France, 15h, Grammont.
- 26 avril
- 2^e Raid Montpellier Place aux Sports.
- 28 avril
- Handball MHB / Pontault Combault, 20h30, Palais des Sports René-Bougnol.
- 29 avril
- Football Montpellier / Metz, 20h, Mosson-Mondial 98, Boxe Gala de Boxe, gymnase Jean-Bouin.
- 30 avril
- Athlétisme Meeting Inter régional, stade Philipplédes.
- 30 avril-1^{er} mai
- Football Tournoi Pous-sins et Benjamins de l'USL Pompi-gnane, terrain de la Pompi-gnane.
- 1^{er} mai
- Volleyball Tournoi de l'AS Paillade Volley, annexes Mosson-Mondial 98.
- 5-8 mai
- Equitation Jumping de Montpellier, Centre Equestre de Grammont.
- 5-7 mai
- Pétaque Championnat de l'Hérault de Pétaque, Bouleodrome Reyne.
- 6 mai-8 juin
- Volleyball Tournoi International des jeunes, 10h, Palais des Sports René Bougnol.
- 6 mai
- Football Groupe Sportif Nicollin / Gazelec Bourges, 15h, annexe Mosson-Mondial 98.
- 7 mai
- Athlétisme Interclubs de Nationale 1, 9h, stade Philipplédes, Boxe Gala de Boxe, gymnase Jean-Bouin.

agenda

Une Journée en Amérique du Sud

Expositions, diaporama, groupe de musique, artisanat, repas de clôture... la manifestation organisée par les élèves de l'U.P. de Gestion, le 6 mai prochain à la Maison Pour Tous Jean Pierre Caillens (quartier Tourmozy) vous convie à une grande journée découverte de l'Amérique du Sud. Au profit de "Terre des Enfants". Ce qui signifie que tous les bénéfices de la journée seront reversés à cette organisation non gouvernementale pour permettre de développer l'éducation en Amérique du Sud. Bravo aux jeunes organisateurs : Mathieu Rolland, Mathieu Violle, Pedro Violle, Séverine Suquet, Laetitia Avret. Pour les personnes intéressées, mieux vaut réserver son repas (tél : 04 67 15 52 73)
Info : 06 84 10 82 89

Ravi Shankar clôture les Internationales de la Guitare

Du 11 au 27 mai 2000, l'association Confluences organise les grandes rencontres "Internationales de la Guitare 2000". Un programme prestigieux, marqué par deux grands concerts d'ouverture et de clôture :

- Concert d'ouverture (le jeudi 11 mai à l'Opéra Berlioz/Corum) : Cesaria Evora
 - Concert de clôture (le samedi 27 mai à l'Opéra Berlioz/Corum) : Ravi Shankar et Anoushka Shankar
- Informations :
Internationales de la Guitare
Tél : 04 67 66 36 55

L'espace Grec : 150 ans de fouilles de l'Ecole Française d'Athènes

Jusqu'au 23 avril, le Carré Sainte-Anne accueille l'exposition interactive consacrée aux 150 ans de fouilles de l'Ecole Française d'Athènes.
Carré Sainte-Anne Place Sainte-Anne ouvert tous les jours sauf le lundi de 13h à 18h
Rens : 04 67 60 82 42

Cabaret Théâtral

La Cie Théâtrale des Alentours produit son nouveau spectacle "208", programmé les 13, 14 et 15 avril 2000, à 20h30 au Théâtre de la Gerbe, au 19, rue Chaptal.
Info : Théâtre des Alentours
Tél : 04 67 60 66 52

Scènes : Euan Burnet-Smith

Enseignant à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon, Euan Burnet-Smith réalise pour la galerie du Chai du Terral une installation, véritable scénographie, transformant le lieu en objet sculptural et donnant à la simple action de marcher la valeur d'un acte chorégraphique. Le 14 avril, dans le cadre de "la Nuit des Soli", un double solo sera dansé par Diana Tidswell et Roland Bon dans l'environnement de "Scènes"
Chai du Terral
Tél : 04 67 47 15 87

Lectures Labyrinthes

La Compagnie Labyrinthes, en résidence au Théâtre des Treize Vents, poursuit son programme de lectures, tous les lundis à 19h au café restaurant Le Fil (16, rue du Pila Saint Gély). Rendez-vous le 10 avril, pour "Futur, ancien, fugitif" d'Olivier Cadiot.

Théâtre du Griffy

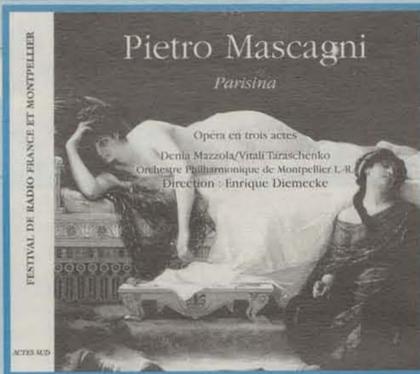
C'est le printemps au Griffy : nouveau récital d'Alain Garcia (du 6 au 9 avril) ; Les Zamours de Zazie : autour de son petit groupe de musiciens, la pétillante Zazie Musette chante ses amours volages (du 13 au 16 et du 20 au 23 avril) ; le Quintet Caravansérail, fait deux soirs d'escalade en l'Oasis du Griffy (les 28 et 29 avril)
Tél : 04 67 58 91 58

Théâtre Lakanal

"Belles de Brecht" : trois femmes face à Brecht, pour le dire et le chanter au cours d'un spectacle mis en scène par François Bourgeat (du 5 au 15 avril) ; "Disputes" : scènes de polémiques et autres chicaneries, extraites de Goldoni, Michaux, Tchekhov, Brecht ou Albee (du 2 au 6 mai)
Tél : 04 67 02 85 25

L'Orchestre National de Montpellier Languedoc-Roussillon primé par l'Académie du disque lyrique :

P l'Académie du disque lyrique a distingué deux enregistrements de l'orchestre national de Montpellier Languedoc-Roussillon et du Festival de Radio France Montpellier réalisés avec les éditions Actes-Sud. Le prix Michel Garcin, Orphée d'or de la meilleure initiative discographique a été attribué à "Macbeth", d'Ernest Bloch, dirigé par Friedmann Layer. Le prix Bruno Walter de la meilleure direction d'orchestre a été attribué à "Parisina" de Pietro Mascagni, dirigé par Enrique Diemecke. La remise des prix a eu lieu le mercredi 22 mars à l'Opéra Bastille.

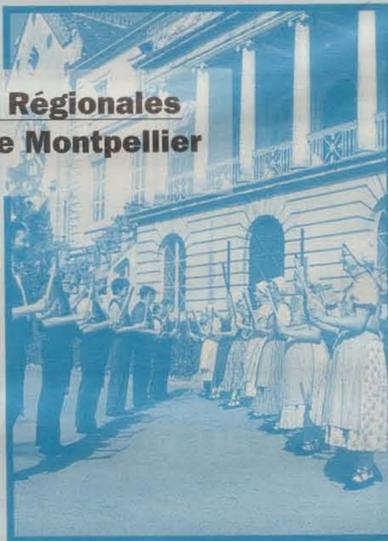


Troisième édition de HEBRAICA : Printemps des Arts et de la Culture Juive

O rganisé par le Centre Communautaire Culturel Juif, en partenariat avec des associations et structures culturelles multiples, Hebraica 2000 a conçu un véritable "Printemps des Arts et de la Culture Juive" décliné sous différentes facettes. Après l'exposition Kikoïne (présentée jusqu'au 18 mars à la Salle Saint-Ravy), "Le Cours de Séduction" présenté au Théâtre Lakanal (les 1 et 2 avril), le programme de ces rencontres propose une grande conférence animée par le Professeur Raphaël Dral (dimanche 9 avril à 20h30/ Salle Pétrarque) sur "Le Dialogue inter-religieux et l'avenir de la Méditerranée". Un concert de l'ensemble vocal "Kolot Tel Mond", organisé en collaboration avec le Bnai Brith, est organisé le mardi 11 avril à 20h15, à la Maison Pour Tous, rue Edouard Villalonga. Un volet cinématographique, monté en collaboration avec le Consulat Général d'Israël à Marseille et prolongé d'un débat le 16 avril à 20h15, permettra un "Gros Plan" sur le réalisateur israélien Assi Dayan et un cycle "Mémoire et Tolérance" présenté sous l'égide de l'Unesco. Le deuxième volet de ces rencontres vous donne rendez-vous au mois de mai, pour une lecture poétique de Liliane Atlan (15 mai, 19h, au "Fil") et au "Colloque Orient/Occident : l'héritage de Moïse", présenté dans le cadre de la Comédie du Livre (du 26 au 28 mai), avec la participation d'universitaires et d'écrivains juifs, chrétiens et musulmans.

Informations : 04 67 15 08 76

Traditions Régionales au Pays de Montpellier



29 avril 2000

a l'occasion des 4^e Rencontres Folkloriques, La Garrigua, groupe folklorique de Montpellier a voulu fêter le passage à l'An 2000. Cette année, le 29 avril après-midi, 6 groupes se réuniront Place de la Comédie pour partager deux heures de danse et de musique. 200 participants vous feront partager leur joie de vivre au travers de leur folklore départemental. Le groupe "Los Gavelaires" représentera les coutumes de l'Aude. "El Foment de la Sardana de Perpinya" portera la tradition catalane des PO. Le célèbre costume de "la Mireille" et les galoubets arriveront de Nîmes. St Chély d'Apcher et sa "Bourrée Barrabade" viendront de Lozère et "La Pastourelle" représentera Rodez et tout l'Aveyron. Le spectacle est ouvert gracieusement à tous. 15h30 défilé à partir du Peyrou. 16h à 18h, spectacle sur la Place de la Comédie.



12 avril - Salle Rabelais

La Voie des Fleurs

La Ville de Montpellier et l'association Horizons Japonais organisent une démonstration d'art floral japonais. En présence de Madame Kazuko Ideu, Maître d'Ikebana, de l'Ecole Ikenobô. Le 12 avril à partir de 19h30 à la Salle Rabelais.

I kebana désigne en japonais l'art d'arranger les fleurs mais porte aussi le nom de "Voie des Fleurs". Cet art, dont l'histoire débute il y a treize siècles, était à l'origine intimement lié au bouddhisme ; il renvoyait aux rites indiens d'offrandes de fleurs. Au XV^e siècle, l'art floral quitte définitivement la sphère religieuse et acquiert des spécificités toutes japonaises. Elles insistent sur la compréhension de la nature, en soulignant le mouvement et la vitalité. La Voie des Fleurs est née. Elle est devenue équilibre léger et subtil de la perfection de la ligne, de l'espace et de l'harmonie des nuances végétales. Le principe majeur de l'art floral japonais repose sur un triple symbolisme, résumé laconiquement par le triangle, ciel, homme et terre dont les éléments végétaux deviennent le reflet. Les divers styles obéissent toujours à cette loi des trois axes. L'art floral japonais demeure très vivant. 3000 écoles divulguent son enseignement à plus de 20 millions de membres ; essentiellement des jeunes femmes. Mais Ikebana a aussi quitté les frontières de l'archipel. Trois illustres écoles (et styles) transmettent ses pratiques à l'étranger : l'Ecole Ikenobô (la plus ancienne), l'Ecole Ohara (19^e) et l'Ecole Sôgetsu (l'avant-garde). Avec la venue de Maître Kazuko Ideu, la Ville de Montpellier et l'Association Horizons Japonais, présidée par Jocelyne Boudonnat, offriront au public l'opportunité de découvrir les raffinements d'un art majeur de la culture japonaise classique. Accompagnée de quatre assistantes et d'une musicienne de koto (cithare japonaise), Maître Ideu diffuse son savoir au niveau international. Lors de la cérémonie d'inauguration du Millénaire aux Nations Unies, elle donnait à la Voie des Fleurs ces mots : "Mon espoir le plus profond est que la beauté de l'Ikebana, sa connaissance, contribuent à dessiner ensemble un chemin entre les peuples".

Info : Horizons Japonais : 04 67 72 43 17

Théâtre des Treize Vents

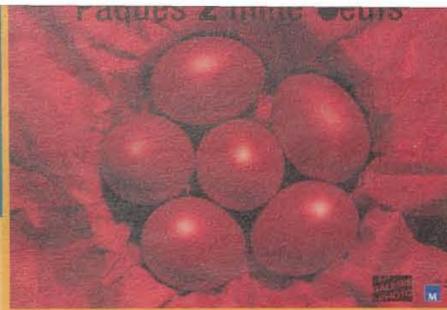


Campements d'Avril

d u 6 au 15 avril, le Théâtre des Treize Vents propose une dernière escale. Retour à Grammont, mais pas tout à fait au théâtre. Dans un grand campement aménagé à cet effet, deux spectacles chaleureux et festifs seront offerts au public : "Orphéon" et "Bastrique" à la Gaieté Théâtre". Un troisième lieu, mi bistrot mi bastrique ; mi chapiteau de cirque, mi baraque foraine, sera installé : "la Ménagène Bistrot Popote". Un espace de détente et de restauration, pour écouter de la musique, se désaltérer, attendre le spectacle ou le prolonger en compagnie des artistes qui n'hésiteront pas à venir y déambuler.

Espace Rock Domaine de Grammont
Du 6 au 15 avril
Location : 04 67 60 05 45

Galerie Photo :

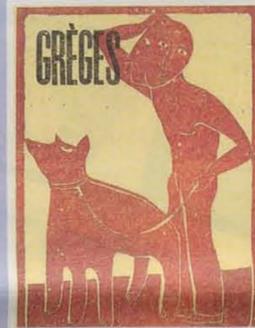


"Pâques 2 Mille Oeufs"

© Aris Georgianu

C omment cet œuf, issu du cloaque d'un animal aussi modeste que la poule, a-t-il pu faire fantasmer autant de philosophes, d'écrivains, de poètes, de scientifiques, de mathématiciens, de peintres, de sculpteurs, de dessinateurs, d'architectes, de collectionneurs... et bien sûr de photographes ? Cet œuf aussi ordinaire qu'on le gobe, le frotte, le poche, le monte et même le bat, serait-il un mystère ? Il est le mystère de tous les mystères... Pour fêter joyeusement l'arrivée du Printemps, l'éveil de la vie, les traditions de nos pays méditerranéens, avec une collection de photographies sur le symbole graphique de l'œuf ; à la fois religieux, païen, érotique, marchant, culinaire, utopique... Roland Laboye, directeur de la Galerie Photo, propose du 4 avril au 13 mai 2000, un parcours photographique qui permettra de retrouver les magnifiques images de nombreux artistes : Brancusi, Nadar, Man Ray, Sieff, Warhol, pour citer les plus célèbres. Un pied de nez habile et malicieux aux fantaisies médiatiques qui nous avaient préparé à cette entrée redoutée dans "Tan deux milleœuf".

Jusqu'au 13 mai 2000 Galerie Photo, Esplanade Charles de Gaulle
Ouverture du mardi au samedi, de 13h à 19h
Info : 04 67 60 43 11



Galerie St Ravy

Le Printemps de "Grèges"

d u 17 au 30 avril, la Galerie St-Ravy accueille une exposition de six artistes plasticiens qui ont pour singularité d'avoir tous collaboré à l'un des numéros de la revue "Grèges". Née en 1997 à l'initiative de deux Montpelliérains, Emmanuelle Dufosse et Lambert Barthélémy, "Grèges" est un "recueil de création littéraire et plastique qui a fait le choix de ne reposer sur d'autre parti pris éditorial que celui de la diversité et de la transversalité des formes et des mots. "Grèges" n'a par conséquent ni thème, ni rubriques, le moins possible de bornages. Il s'agit de ne pas baliser l'accueil du lecteur, mais de lui offrir des entrelacs de pistes à emprunter..." Les travaux d'écrivains et d'artistes plasticiens se croisent, pour se répondre ou évoluer simplement dans un espace autonome. Tirée à 450 exemplaires, cette revue un peu rare (deux numéros par an) prépare son cinquième numéro. Diffusée dans toute la France et jusqu'en Suisse, "Grèges" participe activement à l'organisation de la 1ère Comédie des Revues, organisée lors de la Comédie du Livre les 26, 27 et 28 mai prochains.

L'Exposition :
Etienne Zucker (Paris) ; Marko Velk (Paris) ; Dany Kowalski (Verdun) ; Casimir Krakowiack (Valencienno) ; Abdelamid Belahou (Montpellier) ; Ivomir Popovic (Belgrade)
Galerie Saint-Ravy :
17 au 30 avril 2000



La Revue Grèges :

Contact : 14, rue Emile Zola 34000 Montpellier
Tél : 04 67 06 96 91

Grèges est disponible en librairie sur Montpellier chez : Sauramps (le Triangle), Mollère (12, rue des Etuves), Scrupule (26, rue du Faubourg Figuerolles), Joseph Gibert (3, place des Martyrs de la Résistance), Le Maître Soldeur (39, rue de l'Aiguillerie)
Numéros disponibles : 1 2 3(épuisé) 4

Comédie des Revues

A l'initiative de Thierry Guichard, du "Matricule des Anges", la Comédie du Livre accueillera pour la première fois en France, un salon des revues littéraires et artistiques, dont plusieurs ont leur siège à Montpellier. "Grèges" sera bien sûr sollicité pour l'élaboration du programme de lectures et d'animations. Le public pourra aussi retrouver la revue "Quasimodo", "Le Vent", "Tija"...

L'Orchestre National de Montpellier

Au programme d'avril : les œuvres de Franck, Satie, Debussy et Grieg par Jos van Immerseel (piano Erard 1886) dimanche 9 avril 2000 à 10h45 ; l'intégrale des Sonates pour violon et piano de Beethoven, par Jacques Prat (violon) et Gilles Nicolas (piano) / dimanche 30 avril 2000 à 10h45 et 16h00.

Opéras de Montpellier

"Le Fou", de Marcel Landowski, mis en scène par Daniel Mesguich, sous la direction musicale de Pascal Rophé / 12, 14 et 16 avril à 20h (15h le 16 avril)
Opéra Comédie : "Théodora" de Georg Frideric Handel, sous la direction musicale d'Alain Zaepffel / jeudi 13 avril à 20h, Eglise Notre Dame des Tables

Cyrano de Bergerac

Le chef d'oeuvre d'Edmond Rostand mis en scène par Luca Franceschi au Théâtre Jean Vilar. Du 4 au 9 avril.
Info : 04 67 40 41 39

Domaine de Grammont :

"Orphéon" : mise en scène et scénographie : François Tanguy par le Théâtre du Radeau et "Bastrique à la gaieté théâtre : d'après Karl Valentin mise en scène : Daniel Martin et Charles Tordjman : du 6 au 15 avril

Danse :

"Nuit des soli : Tafanel, Lopez, Tidswell, Décina, Vérier", au Chai du Terral, le vendredi 14 avril à 20h45

Salon des Antiquaires

Au Parc des Expositions, du 29 avril au 8 mai

Maison de l'Environnement :

Le climat Méditerranéen : une exposition organisée en collaboration avec le Parc Zoologique de Lunaret à la Maison de l'Environnement, jusqu'au 14 avril ; "Arts et Environnement" dans le cadre du Festival "les arts verts" du 17 au 30 avril

Victoire 2

Rythmes mandingues, percussionnistes exceptionnels : c'est le programme proposé par la Salle Victoire 2, le 8 avril 2000 à 21h, avec le concert de Mamady Keita et Sewa Kan.
Réservations : FNAC

Parc Marianne



PARC MARIANNE :

A terme, c'est un parc de 10 hectares, inclus dans le projet de paysagement de l'ensemble de Port-Marianne confié au paysagiste Michel Desvignes. Véritable poumon vert à l'échelle de la Ville, Parc Marianne est délimité au sud par le Bassin Jacques-Coeur et l'Avenue de la Mer, et au nord, par la rue du Mas Rouge. Plaine urbaine de détente, étagé en différents niveaux, planté d'essences multiples, doté d'un bassin d'agrément, Parc Marianne constituera un espace vert central inséré dans les nouveaux quartiers de Port Marianne. La grande prairie centrale, traversée par la Lironde, servira de bassin de rétention en cas de crue importante. Elle sera traversée, d'un axe de circulation, ouvert aux piétons et aménagé de pistes cyclables.

555 ARBRES DÉJÀ PLANTÉS

La première tranche du Parc Marianne, qui ouvrira au mois de mai sera un espace de 4 hectares défini par un hectare de boisements et trois hectares de prairie. 3MF ont été nécessaires pour la réalisation de cette première phase, qui s'inscrit dans la continuité du bassin Jacques-Coeur et du futur plan d'eau. Une première partie de prairie centrale et une terrasse au relief progressif offriront un paysage aux différentes essences : saules blancs, chênes verts, chênes blancs, pins parasols.

LE PAYSAGISTE : MICHEL DESVIGNES

Elève de Gilles Clément, récent partenaire de l'architecte Richard Rogers pour faire jaillir le Dôme du Millénaire à Londres d'une forêt primitive, Michel Desvignes a été choisi par la Ville de Montpellier, dès 1991, pour définir le schéma directeur de paysage au sein de l'immense triangle de 400 hectares du grand ensemble Port-Marianne. Pour son projet, il a retenu le principe de réinterprétation des parcelles agricoles de l'Est de Montpellier, et des grandes allées d'honneur qu'on retrouvait dans tous les domaines. Anticipant sur les années à venir, il a souhaité installer à l'intérieur du parc, une structure végétale qui pourra être adaptée de manière évolutive, par des éclaircies, selon la demande du public et les évolutions du projet d'ensemble.

L'ACCÈS À PARC MARIANNE

Pour faciliter l'accès à cette première partie du Parc Marianne, l'aménagement d'un parking a été réalisé sur le terrain compris entre l'espace boisé classé et la limite du parc. 25 places de stationnement, accessibles depuis la contre allée de la place Emest-Granier sont également disponibles.

// Vous aimez Montpellier //

Les lauréats du jeu concours "spécial an 2000"

Les dix lauréats

Le jury a sélectionné dix candidats sous contrôle de Maître Roger Almela-Charpentier, huissier de justice à Montpellier :

- Blaise Boudet a été classé premier et Pascal Georges, second. Tous deux gagnent un voyage à Heidelberg notre ville jumelle en Allemagne.

- Sylvia Dumond a été classée troisième, Muriel Sauvagnargues, quatrième, Philippe Arbud, cinquième, Jacqueline Métral sixième, Michel Raynal, septième, Josette Regner, huitième, Paul Stassen-Fayt, neuvième et Josette Lagrave, dixième. Ils gagnent des places à l'Opéra de Montpellier.

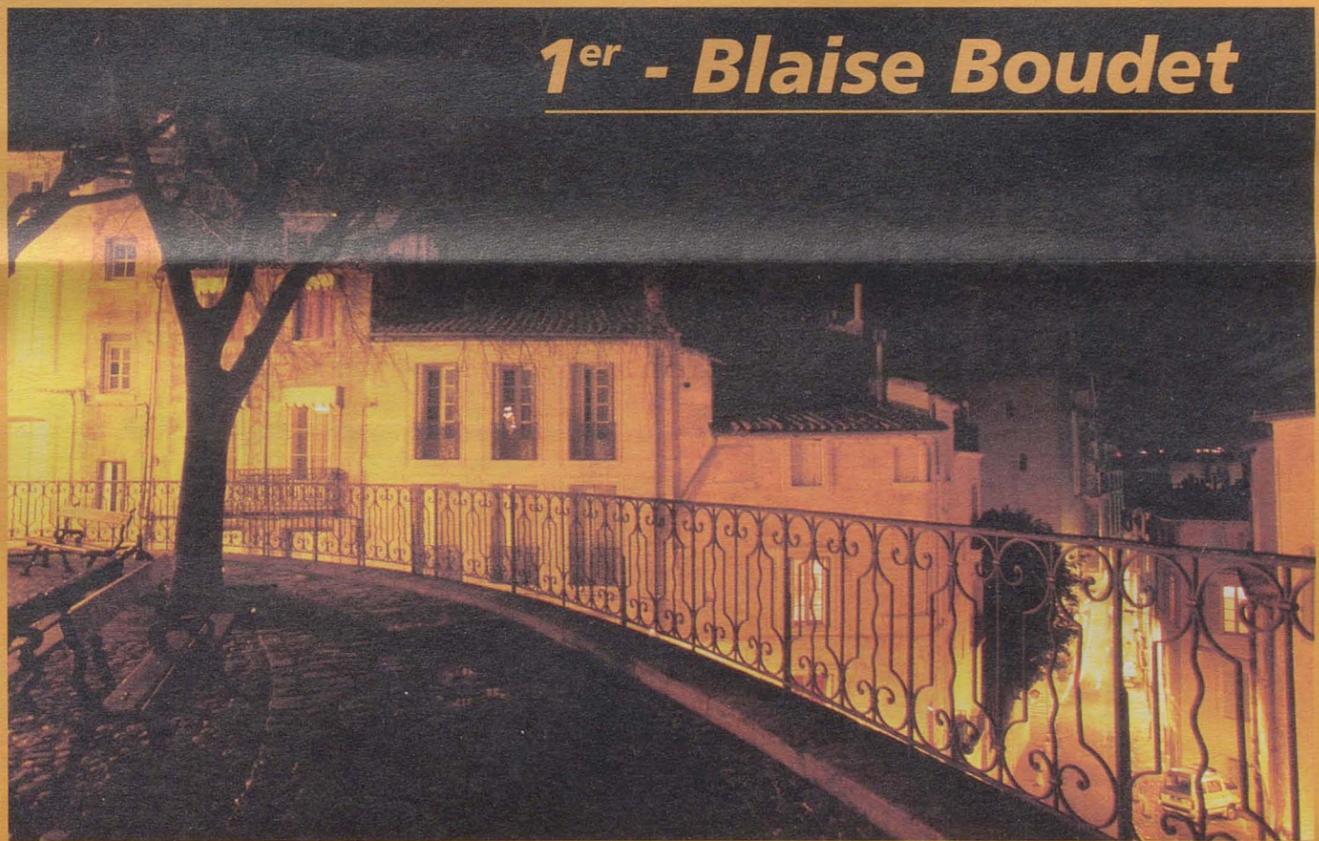
- Enfin, tous les autres candidats gagnent une montre. Il s'agit par ordre alphabétique de :

Roger Benezeth, Marguerite Bonnafox, André Bourdon, André Clavel, Alex Clergue, Joackim di Dio, Andrée Digoin-Coste, Josette Domergue, Françoise-Lise Epiter, Fernando Esperanza, Jean-Michel Faidit, Claudine Fernandez, René Gelly, Robert Gerenton, Michel-Igor Gourevitch, Dominique Hanche, Alice Ifrah, Alain Jouffray, Gisèle Jourdan, Charles Kalifa, Marie-Rose Kwan, Manuel Lopez, Aurélie Lusreau, Christine Mraz, Marie Maurin, Marine Maurin, Jeanine Marinkovitch, Michel Payros, Isabelle Perez, Guy Philip, Pierre Primaut, M. Rafighi, Etienne Renaud, Hélène Suet, Danielle Teren Ziani, Paul Terrasson, Nadette Vidal, Nicole Villaret et M. Wedler.

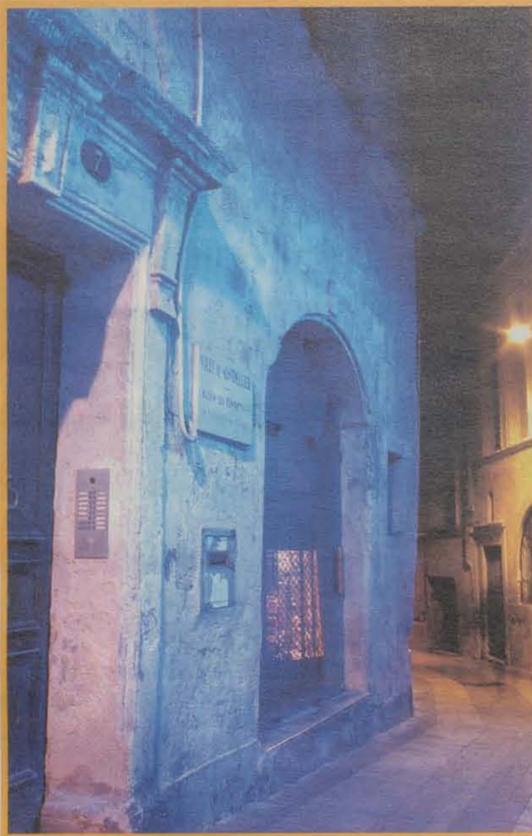
Le jury était composé de : Roland Laboye, directeur de la Galerie Photo, Pierre de Peretti, directeur des Archives municipales, Philippe Saurel, conseiller municipal, Yves Larbiou, maire adjoint délégué à la Culture, Marie-Christine de Zeeuw, directrice de la Communication, Jean Debernard, Librairie Molière et de Luc Braemer, directeur du Théâtre Jean-Vilar.

Montpellier, on aime ! En témoignent les 160 photographies et 20 textes inédits sur la Ville qui ont été transmis pour le jeu concours "spécial an 2000" et exposés dans le hall de la Mairie au cours du mois de février. Ce mois-ci : petite sélection des photographies, textes et poèmes des dix premiers lauréats, primés par le jury pour leur qualité ou leur originalité. Un échantillonnage choisi des photographies et textes des autres candidats sera publié au cours des mois prochains pour vous permettre d'apprécier le caractère insolite, pittoresque ou historique de l'ensemble des documents ayant tous Montpellier pour source d'inspiration.

1^{er} - Blaise Boudet



Remise des prix du jeu concours, "spécial an 2000" le 1^{er} mars dans le hall de la mairie.



"J'ai photographié de nombreuses grandes villes françaises et américaines, mais je n'avais pas encore eu l'occasion de prendre des photos de Montpellier. C'est pourtant une ville que j'aime et que je connais bien. Ce qui me plaît en elle ce sont ses couleurs, ses contrastes, et plus encore ses rues la nuit".
La photographie est pour Blaise Boudet, magie et découverte. C'est aussi devenu une passion, une raison de vivre qui transparaît dans chacun de ses clichés.

3^e - Sylvia Dumond

"Les Trois Grâces symbolisent, pour moi, Montpellier. Ce poème est mon tout premier, j'ai voulu tenter ma chance pour ce concours et j'ai maintenant envie de continuer à écrire".

2^{ème} - Pascal Georges



1947 : Eleonora Roosevelt interviewée par Frédéric-Jacques Temple



"(...) de 1940 à 1944, ma mère, Lucie, avait dirigé ce fameux réseau "Julien" qui aidait les juifs en difficulté. Une filière espagnole de Bilbao les dirigeait vers l'Amérique latine. Ce réseau était un satellite de trois grands réseaux qui fonctionnaient à l'Ouest de l'Europe : les réseaux Delbo, Franc-tireur et Comète.
"Julien" était arrivé à un point d'efficacité et de régularité qui intéressait les autorités américaines. Au mois de mai 1946, nous avons eu la visite secrète dans nos Cévennes, de la première dame des Etats-Unis d'Amérique, Eleonora Roosevelt. Elle demanda à ma mère de l'aider pour un grand projet... Un an plus tard, nous allions la revoir dans les salons de la Préfecture de l'Hérault, à Montpellier. Cette réunion, d'importance historique, allait être organisée par mon oncle, Georges Barascud, ingénieur des Ponts et Chaussées de la Mairie de Montpellier (...).
Eleonora Roosevelt arriva la dernière, après le préfet Edouard Weiss et Jules Moch, maire de Sète et ministre des Transports, également cousin du préfet. (...) Assistant avec mon père à cette réunion - j'avais quatorze ans à l'époque - j'ai pu voir briller les yeux de ces deux grands personnages. Le visage dur de Jules Moch sembla s'illuminer quand Eleonora Roosevelt lui exposa son grand projet de transformer ce qui n'était que l'Etat Hébreu en Palestine sous mandat britannique, en Etat d'Israël. (...) Eleonora Roosevelt parla souvent de son ami David. Quelques années plus tard, j'appris qu'il s'agissait de David Ben Gourion... Les rôles furent distribués : Jules Moch apporta son soutien logistique à la première dame des Etats-Unis pour créer l'Etat d'Israël, alors que les Britanniques y étaient opposés.

L'opération de l'Exodus 47 allait commencer. Au château de Camboux, à Viols en Laval, de 1945 à 1959, se trouvait la Fondation Roosevelt, où de nombreux enfants orphelins du génocide séjournaient. Mon père reçut alors de Monsieur Moch, la mission d'embarquer, dans le plus grand secret, les trois cent cinquante enfants qui se trouvaient à la Fondation. Je l'accompagnais lors des trente voyages clandestins. A cette réunion, se trouvait également mon copain Ike Aranowitz, officier du Mossad et premier capitaine pour piloter ce prestigieux navire où il allait être le seul maître à bord après Dieu. Il avait vingt-deux ans. Je l'ai revu cinquante ans plus tard sur le quai du môle Saint-Louis à Sète, d'où était parti le fameux bateau Exodus 47 qui avait été au centre d'un scandale international et avait tant influé sur la création d'un Etat d'Israël".



COMÉDIE

Sous le soleil brûlant de l'été,
Les Trois Grâces se laissent aller,
Dévoilant leurs charmes envoûtants,
Sous le regard conquis des passants.

Au premier frimas de l'automne,
Ces demoiselles nous étonnent,
Pour les touristes passagers,
L'allure fière, prennent la pose.

Dès que Noël pointe son nez,
Près du sapin bien décoré,
Pour ne pas se faire oublier,
Nos belles dames se pavoièrent encore.

Quand le printemps réapparaît,
Narguant le vent, l'air décidé,
Autour du bassin, font la fête
Avec les enfants du quartier.

A l'aube du troisième millénaire
Sur la Comédie illuminée,
Elles jouent toujours la Première
Les Trois Grâces de Montpellier.

4^e - Muriel Sauvagnargues



"Montpellier est un repère important pour moi. Depuis 1986, elle a été successivement ville de mes études et ensuite celle de mon travail. C'est un lieu sympathique, ensoleillé et toujours en mouvement dans lequel j'ai de nombreuses attaches. J'écris beaucoup et sur toutes les choses, alors j'ai tout naturellement essayé de lier "l'énergie" de la ville à la plume et aux mots. Pourquoi l'écris ? comme le dit si bien Christian Bobin : "Ecrire, c'est faire retentir sur la neige chaque pas de l'ange" (Extrait de "La part manquante")."



La "statue" du triangle



Le petit train sur la Comédie

5^e - Philippe Arbud



"Les puces"



6^e - Jacqueline Métral

7^e - Michel Raynal

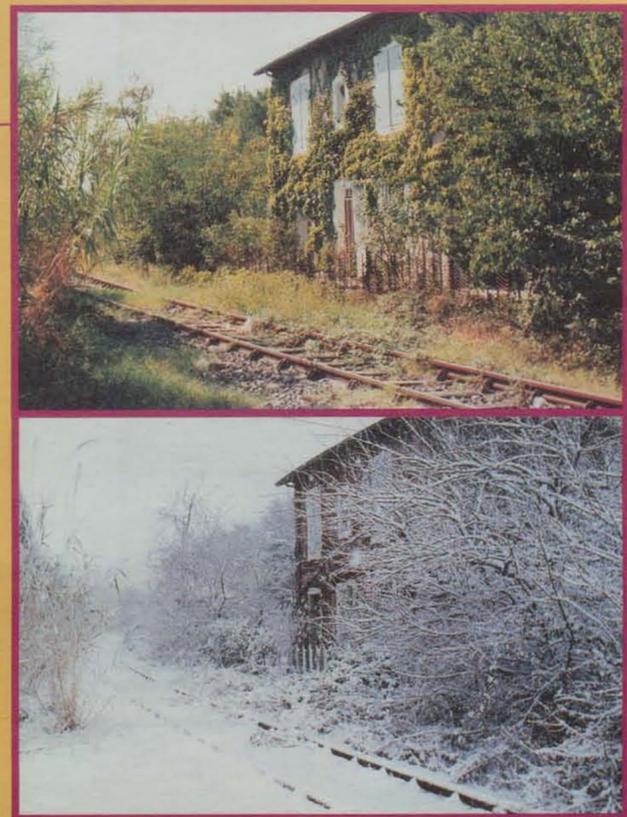
MONTPELLIER

La vie qui étouffait
tes rues, tes places,
c'est ce qui m'a conduit
jusqu'ici.

Le climat doux et sucré
d'une ville du sud,
le souffle du vent sur ces mots
Effleure les âmes d'un bon tempo.

Les rêves s'échappent,
des théâtres
au château d'Ô,
des galeries aux musées,
le tableau plein d'énergie,
de métissage et de valeurs.

Montpellier, ville d'idées
et d'engagements,
ville de projets
et de plans,
ce qui me plaît
c'est ton côté délirant,
voir toujours plus grand, plus géant !



Montpellier : Ici la nature a repris ses droits. Entre l'avenue de Maurin et le Près d'arènes à quelques pas des TGV, cette ancienne voie ferrée et la maison du garde barrière semblent figées hors du temps.

8^e - Josette Regner



"Place Alexandre-Laissac :
petite Montpelliéraine
de quatre ans devant
les anciennes halles en 1940".



"Le personnel et les clients
posent devant l'Hôtel Restaurant
"Les caves de l'Aveyron",
place Alexandre-Laissac (année 1940)".

10^e Josette Lagrange



"Le Peyrou, 29 septembre 1957"

9^e - Paul Stassen-Fayt

Une paroisse disparue : Saint-André de Novigens

Avenue Saint-André de Novigens ; C'est le seul souvenir public de cette petite paroisse suburbaine qui, du XIII^e siècle à 1793 environ, rassemblait les dimanches et fêtes, les cultivateurs et vigneronns de la "Pompignane Nord".

(Novigens voudrait simplement signifier : quartier neuf).
On ne sait rien sur ses origines : le chapitre cathédral de Maguelonne, grand patron ecclésiastique du terroir montpelliérain, détacha son territoire de celui de Saint-Pierre de Montaubéron, sans doute au temps des rois de Majorque... On sait aussi qu'au IX^e siècle, Bernard, Comte de Mauguio, "subjugua" à l'Eglise de Maguelonne, la "villa" (domaine) de Novigens.

Le chapitre veilla à doter la paroisse de terres et des dîmes, d'un rapport suffisant pour entretenir un prieur.

C'est ainsi que le 25 janvier 1527, le prieur Pierre de Manse, chanoine de Maguelonne, arrende dîme et revenu de son prieuré, pour un loyer fixe, non indiqué (Arch. Dép. Hérault, G.3446, n°2754).

On connaît aussi le nom du devancier, Pierre de Costa, membre également du puissant chapitre.

La dotation semble cependant modeste : au XVI^e siècle, la paroisse - d'une centaine d'habitants est taxée chaque année, d'un stier de blé du chapitre, pour l'ouvrier, gérant des bâtiments, et d'un autre stier, pour le pontonnier chargé d'assurer le passage en barque de Villeneuve à l'île de Maguelonne...

Le système du prieur résident dura (plus ou moins) jusqu'aux guerres religieuses, 1562-85. Comme toutes les églises et chapelles de l'agglomération, Novigens fut détruit. Le chapitre cathédral dut contribuer à la reconstruction de la modeste église jouxtant un cimetière. Mais ce fut, jusqu'à la fin de l'ancien régime, le curé de Montaubéron qui vint y faire régulièrement les offices.

En plus de sa portion congrue de 500 livres, le chapitre ne lui alloua, jusqu'à la fin, que 36 livres pour la desserte de Novigens ! Il demanda, en vain, une augmentation en 1771, "plus le clerc dont il ne saurait se passer"...

Eglises et cimetières furent aliénés pendant la Révolution, et par la suite il ne fut plus question de les rétablir.

Le territoire de l'ex-paroisse fut rattaché à celui de Notre Dame des Tables qui le céda, dans les années 1960, à la nouvelle paroisse Sainte-Jeanne d'Arc, aux Aubes.

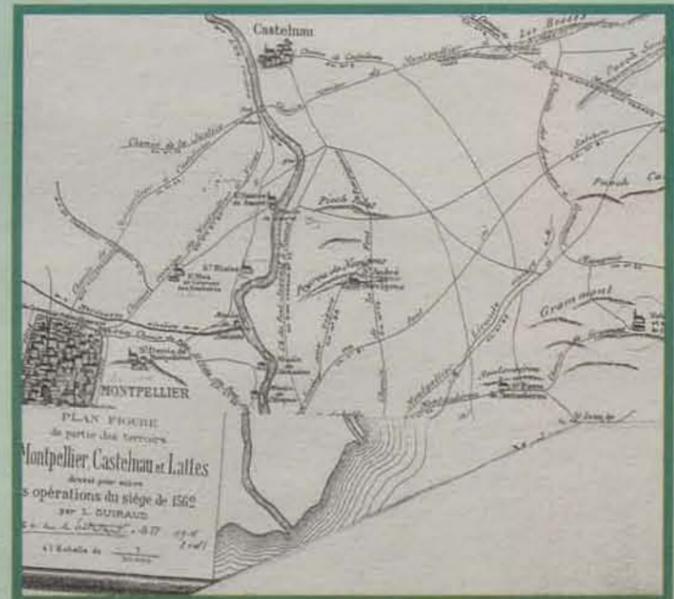
Deux indications encore :

L'ancienne paroisse était constituée en "dimerie" particulière (limitée au Nord par celle de Saint-Jean de Castelnaud, au sud-Est par celle de Saint-Pierre de Montaubéron et, à l'Ouest, rive droite du Lez, par la dimerie de Saint-Maurice de Sauret, paroisse en plein exercice jusque vers 1566. Egalement bornée de ce côté par l'angle Nord-Est de l'antique paroisse "de la rectorie", Saint-Denis de Montpelliérêt, qui s'étendait jusqu'au Moulins de Salicate et Semalens...

On ne possède pas la moindre représentation de Saint-André de Novigens (ce n'est pas trop surprenant). Pour l'emplacement, Louise Guiraud le situe (plan de 1918 annexé) à la rencontre de C.V. 88 (chemin des Vignes, notre rue Jausserand) et du C.V. 79 (rue de Pinville). Soit sur le site du Bureau des recherches Géologiques et Minières (BRGM) ou tout à côté (le plan 258 des Archives de la Ville y situe une vigne "à la Capelle").

Et très près, au sud du "Peyrou (sic) de Novigens", l'actuel centre scolaire, commercial et communautaire (Maison pour Tous Pierre-Azéma) de ce sympathique quartier.

Paul Stassen-Fayt



Suite des œuvres du jeu concours le mois prochain.

Montpellier au quotidien

AVRIL 2000 / N°238

Spécial 9^e canton

LE 9^e CANTON, C'EST :

- La Paillade
- Celleneuve
- Petit Séminaire

MAISON POUR TOUS

Dimanches en fête à la maison pour tous Georges-Brassens



Dimanches à venir

- 30 avril
Journée brésilienne
Concert de samba, bossa nova, animations danse avec "Danse Evasion", démonstration de danse et capoeira, repas de spécialités brésiliennes.
- 16 avril
Sortie promenade en barque en Camargue
- 21 mai
Promenade en barque sur le canal du midi
- 18 juin 2000
Aqualand

Maison pour tous
Georges-Brassens
Les Hauts de Massane
Place Jacques-Brel
34080 Montpellier
Tel : 04 67 40 40 11

La mixité des publics et des générations est un des mots-clés des maisons pour tous. C'est particulièrement vrai à la maison pour tous Georges-Brassens où l'équipe d'animation, dirigée par Antony Cuenca, travaille au quotidien dans cette perspective : "Les jeunes sont nombreux sur le quartier et depuis quatre ans un point d'accueil jeunes fonctionne au sein de l'équipement. Mais nous voulons que la maison soit vraiment pour tous et qu'aucune tranche d'âge ne la confisque en excluant les autres. Nous faisons un réel travail pour la cohabitation et la mixité des publics, et nous nous efforçons dans toutes nos actions de mêler les générations."

Deux exemples. Dans le cadre des dernières Olympiades de l'Age d'or, les adolescents de la maison pour tous et les retraités du club du Lac ont présen-

té une chorégraphie, aboutissement de cinq mois de travail commun. Cette année, le projet, en cours d'élaboration, est encore plus ambitieux. Une cinquantaine de jeunes et de retraités présenteront aux Olympiades une comédie musicale. Pour cette création, ils se sont réunis deux fois par semaine dans des ateliers spécialisés : danse, chant, décors, costumes. Les "Dimanches de Massane" offrent également de belles occasions de rencontre entre les générations

et connaissent un succès croissant. Avec des programmes évocation-luge à l'Aigoual, ramassage de châtaignes dans les Cévennes, randonnée sur le chemin des Verriers, promenade en barque en Camargue ou en péniche sur le canal du Midi, visite à Aqualand ou des dimanches festifs autour d'un thème (Flamenco, Orient, Brésil...), les Dimanches de Massane permettent aux familles de se et de pratiquer des activités en commun.



EQUIPEMENT

La GRS s'installe au gymnase Lou Clapas

Le gymnase Lou Clapas, qui accueille Montpellier GRS, a été aménagé dans le centre de presse du stade de la Mosson Mondial 98. Celui-ci avait été construit en tenant compte de sa reconversion future, et offre la hauteur sous plafond nécessaire à la pratique de la gymnastique rythmique et sportive. D'une superficie de 1137m², il dispose de gradins pouvant accueillir plus de 550 spectateurs, d'un sol sportif spécifiquement adapté, de deux tapis de compétition, et d'une salle

d'échauffement de 430m² équipée de miroirs et de barres à danser. Avec 280 licenciés, le Montpellier GRS, présidé par Christian Péremarti, se positionne comme le plus

grand club français dans cette discipline. La mise à disposition du gymnase Lou Clapas devrait lui permettre de porter encore plus haut les couleurs de notre ville au

niveau national et international. Son classement dans les clubs d'élite ne l'empêche toutefois pas de consacrer une part importante de son activité à l'animation : à côté des secteurs haut niveau et compétition, il propose un baby club et une école de sport qui permettent aux enfants dès le plus jeune âge de découvrir cette discipline. La situation du gymnase Lou Clapas à la Paillade permet de diversifier l'offre sportive du quartier notamment en direction des jeunes filles.



Les principaux investissements du budget 2000 sur le 9^e canton

Aménagement d'une tranche du grand mail de la Paillade (jardinières, plantations) :
1 500 000 francs.

Aménagement des espaces extérieurs aux résidences ACM (îlots Florence et Mercure, 1^e tranche) :
2 000 000 francs.

Ilot Florence 2^e tranche :
4 000 000 francs.

Aménagement d'un parc méditerranéen sur le site de la Carriéra :
650 000 francs.

Aménagement terrain rue d'Ajaccio, rue de Sicile :
500 000 francs.

Réalisation de Parc 2000 en bordure du rond point Schuman. Parc d'activités de 7 hectares destiné aux activités artisanales, industrielles et tertiaires souhaitant s'installer en zone franche : 8 600 000 francs de travaux dont 1 620 000 francs de participation du District.

Parc 2000 : construction d'un village d'entreprises artisanales et de services avec mise en place d'une structure d'animation : 500 000 francs de participation du District.



LES ENDROITS OU IL FAIT BON SE RENCONTRER

- 1** Théâtre Jean-Vilar
Une salle de 500 places aménagée dans l'ancien chai de la Maison Pour Tous Léo-Lagrange, Mas de la Paillade, Place du Marché - Tél. 04 67 40 33 57
 - 2** Salle Louis-Feuillade
Salle de cinéma de 180 places et salle de projection vidéo grand écran de 93 places
Renseignements : Tél. 04 67 40 33 57
 - 3** Maison pour tous Léo-Lagrange
Mas de la Paillade, 155, avenue de Bologne - Tél. 04 67 40 33 57
 - 4** Maison pour tous Georges-Brassens
45, avenue Guilhem-de-Poitiers, les Hauts de Massane - Tél. 04 67 40 41 11
 - 5** Maison pour tous Marie-Curie
Esplanade de Celleneuve - Tél. 04 67 75 10 34
 - 6** Salle Balavoine
- 7** Club Barocelli
Avenue de Bologne - Tél. 04 67 75 65 83
 - 8** Club du Lac
Dans les locaux de la MPT Georges-Brassens.
45, avenue Guilhem-de-Poitiers - Tél. 04 67 45 11 60
 - 9** Club Vincent-Scotto
Esplanade de Celleneuve - Tél. 04 67 45 53 86
 - 10** Maison des Associations de la Paillade
Résidence Condorcet, avenue des Hauts de Montpellier
 - 11** Espace Mosson
Aire de stationnement et d'animation : Marché aux puces les dimanches de 6 h à 13h30, Marché aux fleurs les mardis de 7 h à 19 h. Renseignements : 04 67 34 73 25
 - 12** Halles de la Paillade
Ouvert tous les jours y compris le dimanche, de 6 h à 13h30.
Avenue de Heidelberg - Tél. 04 67 34 73 25

LES ENDROITS OU L'ON FAIT SES PREMIERS PAS

- 13** Crèche collective Louise-Guiraud
35, rue de Tipasa - Tél. 04 67 75 42 50
- 14** Halte-garderie Les Chats Bottés
24, rue J.-de-Charrin - Tél. 04 67 75 45 79
- 15** Les Copains d'Abord
MPT Georges-Brassens, les Hauts de Massane, 43, avenue Guilhem-de-Poitiers - Tél. 04 67 40 06 80
- 16** Halte-garderie de la Caisse d'Allocations Familiales
476, avenue de Barcelone - Tél. 04 67 75 36 93
- 17** Relais assistantes maternelles Centre Social
476, avenue de Barcelone - Tél. 04 67 03 13 69

LES ENDROITS OU IL FAIT BON APPRENDRE

- 18** Médiathèque Jean-Jacques-Rousseau
2900 C.D., 1700 B.D. adultes, 1900 B.D. enfants, 15.000 romans et documentaires adultes, 15.000 romans, albums et documentaires enfants, 300 livres-cassettes enfants, 200 CD Rom en consultation sur place ou en prêt, 400 vidéos en consultation sur place ; Ludothèque : 1000 jeux à utiliser sur place ; Laboratoire de langues.
230, avenue du Biterrois - Tél. 04 67 10 70 20
- 19** Bibliothèque Simone-de-Beauvoir
380, rue Pierre-Cardenal - Tél. 04 67 75 35 45
- 20** Pablo-Neruda
53, rue de Salamanque - Tél. 04 67 75 42 26
- 21** Virginia-Woolf
255, rue de Bari - Tél. 04 67 75 37 34
- 22** James-Joyce
122, rue de Bologne - Tél. 04 67 75 34 87
- 23** Cervantes
91, rue Charles Bonaparte - Tél. 04 67 75 42 11
- 24** Jacques-Prévert
297, av. du Comté de Nice - Tél. 04 67 75 64 66
- 25** Copernic
135, allée des Hauts de Montpellier - Tél. 04 67 45 18 47
- 26** Averroès
47 rue Jauffré-Rudel - Tél. 04 67 75 27 10
- 27** Martin-Luther-King
65, rue Charles-Bonaparte - Tél. 04 67 75 35 25
- 28** Indira-Gandhi
380, rue Pierre-Cardenal - Tél. 04 67 75 35 45
- 29** Vincent-Van-Gogh
242, rue d'Oxford - Tél. 04 67 75 36 46
- 30** Pablo-Picasso
25, avenue Guilhem-de-Poitiers - Tél. 04 67 40 06 97
- 31** Pape-Carpentier
12, rue des Ecoles - Tél. 04 67 75 25 35
- 32** Madeleine-Renaud
360, avenue de Barcelone - Tél. 04 67 75 43 00

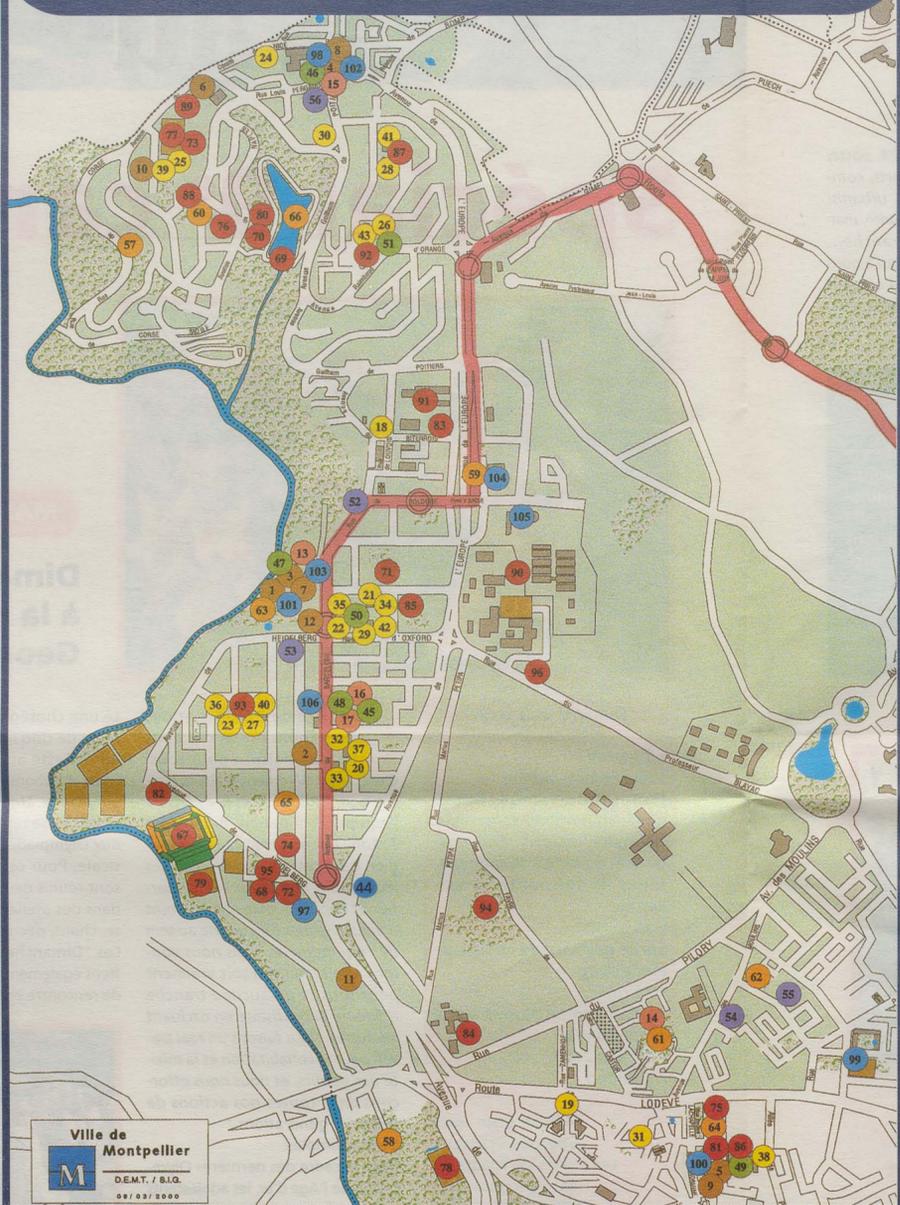
ECOLE MATERNELLES

- 20** Pablo-Neruda
53, rue de Salamanque - Tél. 04 67 75 42 26
- 21** Virginia-Woolf
255, rue de Bari - Tél. 04 67 75 37 34
- 22** James-Joyce
122, rue de Bologne - Tél. 04 67 75 34 87
- 23** Cervantes
91, rue Charles Bonaparte - Tél. 04 67 75 42 11
- 24** Jacques-Prévert
297, av. du Comté de Nice - Tél. 04 67 75 64 66
- 25** Copernic
135, allée des Hauts de Montpellier - Tél. 04 67 45 18 47
- 26** Averroès
47 rue Jauffré-Rudel - Tél. 04 67 75 27 10

ECOLE PRIMAIRE

- 33** Simon-Bolivar
300, avenue de Barcelone - Tél. 04 67 75 34 69
- 34** André-Boulloche
123, rue de Lausanne - Tél. 04 67 75 37 33
- 35** Léopold-Sedar-Senghor
26, rue de Bologne - Tél. 04 67 75 34 79
- 36** Heidelberg
310, rue de liège - Tél. 04 67 75 42 07
- 37** Antonin Balard
85, rue de Salamanque - Tél. 04 67 75 43 01
- 38** Léo-Malet
5, allée Pierre-Carabasse - Tél. 04 67 75 46 45

LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX
DU 9^{ÈME} CANTON



La Paillade, Celleneuve, Petit Séminaire

LES ENDROITS OU IL FAIT BON S'AMUSER

- 39** Marc-Bloch
135, allée des Hauts de Montpellier - Tél. 04 67 75 13 87
- 40** Louisville
431, avenue de Louisville - Tél. 04 67 75 36 01
- 41** Kurosawa
400, rue Pierre-Cardenal - Tél. 04 67 75 28 34
- 42** Franklin-Delano-Roosevelt
25, rue de Lausanne - Tél. 04 67 75 42 88
- 43** Galilée
47, rue Jauffré-Rudel - Tél. 04 67 75 34 59
- 45** Ludothèques
Le Baobab - La Paillade
Lieu de rencontre parents/enfants.
476, avenue de Barcelone - Tél. 04 67 75 87 75
- 46** Georges Brassens
Fonctionne au sein de la Maison pour tous aux Hauts de Massane. Ouvert aux 6-12 ans.
40, avenue Guilhem-de-Poitiers - Tél. 04 67 40 40 11
- 47** Léo-Lagrange
Fonctionne au sein de la Maison pour tous Léo-Lagrange pour les 6-12 ans, au Centre Oxford pour les 2-6 ans.
Mas de la Paillade, 155, rue de Bologne - Tél. 04 67 40 33 57
- 48** La Paillade
géré par le centre social C.A.F. pour les 4-12 ans, de 7h45 à 17 h.
Avenue de Barcelone - Tél. 04 67 75 36 93
- 49** Marie-Curie
Fonctionne au sein de la Maison pour tous Marie-Curie, pour les 6 à 12 ans.
Esplanade de Celleneuve - Tél. 04 67 75 10 34
- 50** Oxford
Annexe du Centre de Loisirs de la Maison pour tous Léo-Lagrange.
Pour les 2 à 6 ans
242, rue d'Oxford - Tél. 04 67 40 33 57
- 51** Les Troubadours
Géré par la Maison pour tous Georges-Brassens. Pour les enfants de 3 à 6 ans
47, rue Jauffré-Rudel - Tél. 04 67 40 40 11

CENTRES DE LOISIRS

LES ENDROITS TONIQUES OU L'ON FAIT DU SPORT

- 57** Berges de la Mosson
Une coulée verte propice à la promenade et à la détente.
- 58** Domaine Bonnier de la Mosson
Un espace de 16 ha, magnifique lieu de détente, d'animation et de promenade, qui sera restauré dans l'esprit des "folies" du 18^e siècle
Route de la Mosson - Celleneuve
- 59** Parc Chico-Mendès
Placettes de repos, aires de jeux, plantes méditerranéennes.
Avenue de l'Europe
- 60** Parc Georges-Brassens
Créé en 1992, près du Palais des Sports Pierre de Coubertin, aire de jeux, boulo-drome, essences diverses...
Rue du Comté de Nice - Hauts de la Paillade
- 61** Parc Azéma
L'ancien square du petit séminaire, ouvert au public en 1989 : cèdres, pins, cyprès, bambous...
Avenue des Moulins - Celleneuve
- 62** Parc de Bel-Juel
Caractéristique des jardins méditerranéens, associant pins - pignons et chênes.
Avenue des Moulins - Celleneuve
- 63** Parc Barocelli
Domaine privé de 2,5 ha racheté par la Ville, et ouvert à tous les Montpelliérains. Parc traditionnel du XIX^e siècle.
Mas de la Paillade
- 64** Esplanade de Celleneuve
Mail de platanes autour de la Maison pour tous Marie-Curie : boulo-dromes, aire de jeux.
- 65** Grand Mail
Axe piéton planté, avec aire de jeux.
Avenue de Heidelberg
- 66** Lac des Garrigues
9 ha de garrigues comprenant le plan d'eau de la base nautique, réseau piéton, canalette...
Avenue de Naples
- 67** Stade de la Mosson "Mondial 98"
Un stade de 35.500 places assises, un terrain annexe avec vestiaires et 600 places de tribune, 4 terrains stabilisés dont 3 éclairés pour les entraînements de quartier et un terrain de grand jeu.
Avenue de Heidelberg.
- 68** Centre Nautique
Un bassin couvert de 25 mètres, une pataugeoire, un sauna, jumelés avec l'Espace Neptune et ses trois pistes de super toboggans.
Avenue de Heidelberg - Tél. 04 67 75 34 93
- 69** Base Nautique
Un terrain d'aventure pour les amateurs de voile et de canoë-kayak
Les Garrigues, 170, avenue de Naples - Tél. 04 67 40 55 82
- 70** Mur d'escalade
170, avenue de Naples
- 71** Hortus Pétañque
Rue de Bari
- 72** Reyne
Place Robert-Schuman
- 73** Les Tritons
Rue de Gènes
- 74** Mail de la Paillade
Avenue de Louisville
- 75** Celleneuve
Esplanade de Celleneuve
- 76** Palais des Sports Pierre-de-Coubertin
Réservé exclusivement au basket, dispose de 5000 places. Abrite le Centre de formation du basket : Tél. 04 67 10 30 00
Rue de Naples - Tél. 04 67 03 02 24
- 77** Terrain de foot Les Tritons
Allée des Hauts de Montpellier
- 78** Terrain de foot de Bonnier de la Mosson
Impasse du Point du Jour
- 79** Tennis Club de Montpellier-La Paillade
Avenue de Heidelberg - Tél. 04 67 03 08 09
- 80** Tennis Les Garrigues
Avenue de Naples - Tél. 04 67 75 07 01
- 81** Salle de sport
Pour la gymnastique et la musculation
36, allée Antonin-Chauliac
- 82** Gymnase Clapas
Accueille le club international de G.R.S.
Avenue d'Heidelberg - Tél. 04 67 63 04 26
- 83** Gymnase Jean-Bouin
Utilisé par les scolaires et les associations pour le hand-ball, le volley et le basket.
Avenue du Biterrois - Tél. 04 67 75 44 43

PLATEAUX SPORTIFS

- 84** Plateau du collège Rimbaud
Rue du Pilory
- 85** Hortus
Rue du Bari
- 86** Léo-Malet
Allée de Paris
- 87** Les Menestrels
Rue Pierre-Cardenal
- 88** Les Garrigues
101, rue Pierre-Nicolas
- 89** Les Tritons
Avenue du Comté de Nice
- 90** LEP CFA Léonard-de-Vinci
Rue du Professeur Blayac
- 91** Les Escholiers de la Mosson
Avenue du Biterrois
- 92** Les Troubadours
Rue Pierre-Cardenal
- 93** Louisville-Heidelberg
Avenue de Louisville
- 94** Bicross
Joan L'An Près
Piste située rue Favre de Saint-Castor
- 95** Quillodrome
10 pistes pour le jeu de quilles.
Place Robert-Schuman
- 96** Aire de Skate-Board et Espace Multi-sports
Avenue du Professeur Blayac
Renseignements : Roller Club : Tél. 04 67 59 18 71 et Skate-board : Tél. 04 67 04 41 26

ET ENCORE

- 44** Première ligne de Tramway station Mosson
- 97** Point de propreté Demeter
Les particuliers peuvent déposer gratuitement dans des conteneurs adaptés: huile, végétaux, ferrailles, bouteilles PVC, papiers, cartons, batterie, piles, verres et gravats (jusqu'à 1m³). Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 20 h. Le dimanche de 9 h à 13 h.
Espace Mosson, Rond-Point R.-Schuman - Tél. 04 67 03 22 22
- 101** Antenne Paillade -
111, rue de Tipasa - Tél. 04 67 75 19 10
- 102** Antenne Hauts de Massane
45, avenue Guilhem-de-Poitiers - Tél. 04 67 45 45 09
- 103** Centre Ressources "Technologies nouvelles"
Equipé d'ordinateurs, ce centre reçoit des classes pour des séjours de 4 jours à 2 semaines, pour une initiation technologique de haut niveau.
Mas de la Paillade - Tél. 04 67 03 28 90
- 104** Centre de secours J-Guizonnier
Rue de l'Agathois - Tél. 04 67 03 48 92
- 105** Centre de maintenance du Tramway
Rue Sainte-Barbe
- 106** Commissariat de police nationale
Grand Mail
- 98** Poste des Hauts de Massane
45, avenue Guilhem-de-Poitiers - Tél. 04 67 75 22 14
- 99** Poste Petit Bard
14, avenue Petit-Bard - Tél. 04 67 45 12 20
- 100** Antenne Celleneuve
Maison pour tous Marie-Curie, Esplanade de Celleneuve - Tél. 04 67 75 63 23

POLICE MUNICIPALE

MAIRIES ANNEXES

LES ENDROITS OU L'ON PARTAGE LA SOLIDARITE

- 52** Antenne CCAS
Accueille, oriente, aide les jeunes de 18 à 25 ans, les demandeurs d'emploi, les personnes âgées, les handicapés du quartier.
435, avenue de Bologne - Tél. 04 67 75 25 80
- 53** Antenne de la MLI
La Mission Locale d'Insertion est chargée de l'accueil, de l'orientation et de la mise en oeuvre de projets d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes en difficulté.
Le Grand Mail - Lou Cap dou Mail, Bat.2, Apt. 4 - Tél. 04 67 75 29 67
- 54** Résidences Foyers
Résidence Michel Belorgeot
Impasse des Moulins - Tél. 04 67 40 04 44
- 55** Résidence Campériols
16, Rue des Avelaniers - Tél. 04 67 10 46 10
- 56** Résidence La Carriéra
50, rue Louis-Pergaud - Tél. 04 67 75 25 70

LES ELUS DE VOTRE CANTON

Jean-Claude BIAU
Adjoint au Maire
Délégué aux déplacements, aux transports et à l'écomobilité

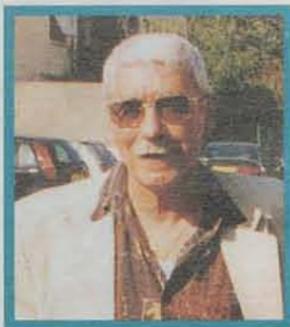
Christiane FOURTEAU
Adjointe au Maire
Déléguée à la Jeunesse, à la prévention SIDA, à la M.L.I., aux problèmes liés à l'alcoolisme et à la drogue, aux droits de la femme et au Contrat de Ville.

Françoise D'ABUNTO
Conseillère Municipale
Déléguée au Contrat Ville, au commerce, à l'artisanat et à la bibliothèque municipale.

Daniel PARENT
Conseiller Municipal
Délégué aux relations avec les handicapés, à l'enfance inadaptée et à la lutte contre la pauvreté.

ASSOCIATION

Henri Core, un président d'association au service de son quartier



En 1994, Henri Core a pris le relais de Gaby Hobt à la présidence de l'Association des Habitants et Travailleurs de la Paillade, l'AHTP.

Cette prise de responsabilités s'inscrit dans le droit fil de son histoire personnelle. Cet ancien fonctionnaire des PTT, né à Figuerolles, revenu au pays en 1976 après un début de carrière à Paris et à Marseille, était aussi un militant syndical actif. Quand l'heure de la préretraite a sonné, il a naturellement décidé de se mettre au service de sa ville et de son quartier. Un engagement total et qui lui prend beaucoup de temps : "Pour la première fois de ma vie je suis obligé d'utiliser un agenda, souligne-t-il, mais je me régale. Le dialogue avec les institutions, et en particulier avec la ville, se passe dans d'excellentes conditions. On n'a pratiquement plus rien à demander en

termes d'équipement. Aujourd'hui, à la Paillade, on a tout. Mais nous sommes sollicités sur les grands dossiers pour donner notre avis, comme le Contrat Local de Sécurité ou le tramway. On fait aussi le relais avec la Commission Montpellier au Quotidien pour les petites améliorations."

La négociation est un art qu'Henri Core a beaucoup pratiqué dans sa vie professionnelle : "il faut savoir jusqu'où on peut aller dans une négociation. Si on est dur et buté, on n'arrive à rien. Il faut aussi demander des choses raisonnables. On ne peut pas demander la lune car de toutes façons c'est nous qui la paierions avec l'argent de nos impôts. Moyennant quoi, on a d'excellentes relations avec la ville et on obtient pratiquement toujours satisfaction. Par exemple, on a obtenu de garder la ligne de bus n°14 qui devait être supprimée avec l'arrivée du

tramway. Ce n'était pas évident mais on a pu s'expliquer et on a été écoutés". L'AHTP qui a fêté ses 25 ans l'année dernière considère que s'il lui reste encore beaucoup à faire, le plus gros est derrière elle : "Nous avons contribué, dans la mesure de nos moyens, à toutes les améliorations que nous avons eues

sur la Paillade depuis 1974, poste, administrations, transports, commerces, santé, logement, urbanisme, circulation, loisirs, sécurité, maisons pour tous, zone franche... Nous avons plus aujourd'hui à nous soucier de l'entretien de l'existant qu'à demander des nouvelles structures."

L'ASSOCIATION DES HABITANTS ET TRAVAILLEURS DE LA PAILLADE

Créée en 1974, l'AHTP est une association de cadre de vie qui fait le lien entre les habitants de la Paillade et les élus. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie à la Paillade et de traiter les problèmes d'intérêt général. Mais elle peut à l'occasion servir de relais avec d'autres associations ou institutions pour aider les habitants à régler des problèmes particuliers.

Elle est ouverte à toute personne qui habite ou qui travaille à la Paillade

164 avenue de Barcelone - 34080 Montpellier

Espace Daniel-Balavoine : des nouveaux locaux pour les assos

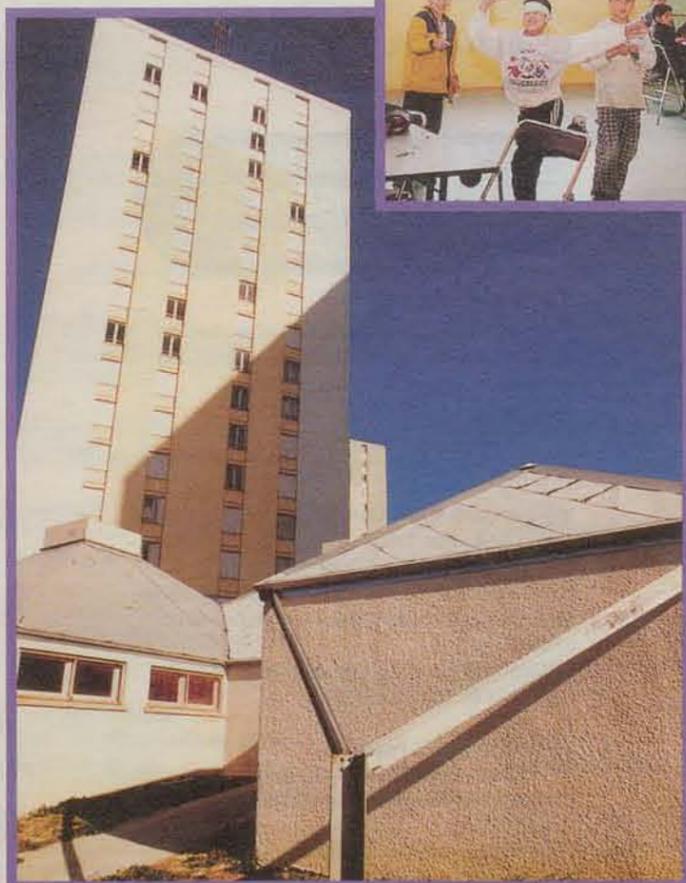
L'espace Daniel-Balavoine, c'est la structure de l'ancienne maison pour tous Georges-Brassens qui, après restauration, a été implantée aux Hauts de Massane, avenue du Comté de Nice, pour servir d'annexe à la nouvelle mai-

son pour tous Georges-Brassens. Une somme de 500 000 francs a été consacrée à la restauration de la structure de 180 m² : rénovation intérieure (sanitaires, peinture, cloisons...), réfection du toit, mise aux normes de sécurité.

Une des deux salles a été rénovée par une dizaine de jeunes du quartier dans le cadre d'un chantier-loisirs organisé par l'association l'AS Tritons. En contrepartie de ce travail les jeunes ont gagné un séjour de ski, et des créneaux horaires ont été attribués à l'association

Pour les travaux d'aménagement de la grande salle, un chantier école de préqualification dans les métiers du bâtiment a été organisé. Il associe la ville, le Plan Local d'Insertion par l'Economique (PLIE) la Régie municipale de maisons pour tous, la Coopérative d'Etudes et de Réalisation Technique pour l'Habitat-Urbanisme (organisme de formation) et la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi, et de la Formation.

Cette annexe de la maison pour tous va permettre de répondre aux nouveaux besoins et de faire face aux nombreuses demandes d'utilisation par des groupes ou associations.



La commission Montpellier au quotidien sur le terrain

La Commission Montpellier au Quotidien animée par Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie participative a effectué une visite dans le 9^e canton de Montpellier, le 14 mars dernier, en compagnie d'Henri Core, président de l'Association des Habitants et Travailleurs de la Paillade (AHTP) et d'habitants du quartier. Parmi les points évoqués lors de cette visite figuraient notamment la réfection des trottoirs de la rue de la Forêt Noire, demandée par les riverains, ainsi que la mise à l'étude d'un système de fermeture efficace du parking situé sur l'avenue de Heidelberg, entre le stade de la Mosson-Mondial 98 et les halles de la Paillade.